Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Ent. méd. et Parasitol., vol. VIII, n° 4, 1970.

Tabanidae du Cameroun
II. Les espèces connues et leur répartition *

par

M. OVAZZA, J. MOUCHET **
A. RICKENBACH ***

RÉSUMÉ.

*Une publication antérieure a présenté la description de trois nouvelles espèces d'*Haematopota *découvertes dans les montagnes du Cameroun. Dans le présent article les auteurs ont tenté de faire la synthèse de ce qui est connu sur la faune des* Tabanidae *de ce pays. Y compris les trois* Haematopota, *treize espèces sont ajoutées aux listes publiées par les auteurs précédents. Certains points de taxonomie, la répartition par zones bioclimatiques dans le pays, ainsi que la position de la faune camerounaise par rapport à l'ensemble de celle de la région éthiopienne sont discutés.*

ABSTRACT.

In a prior paper the description of three new Haematopota *from the mountains of Cameroons was given. In the present one the authors give a list of the Tabanids species in that country, as presently known. Thirteen species are added to those already known in the literature. The taxonomy of some species, the repartition of the horse-flies fauna according to the biogeography of Cameroons, and its situation amongst the fauna of the Ethiopian Region are discussed.*

INTRODUCTION

Antérieurement à 1950, les données sur les Tabanides du Cameroun sont très peu nombreuses. Ce sont le plus souvent des mentions de captures isolées provenant de hameaux ou de lieux-dits difficiles à situer; elles concernent généralement la zone forestière; il n'est pas toujours sûr qu'elles se rapportent au territoire actuel de la République Fédérale dont les frontières ont plusieurs fois varié.

BRYGOO (1950) fournit le premier une liste d'espèces récoltées dans le département du Nyong et Mfoumou. En 1952 et 1954, OLDROYD publie les deux premiers tomes de sa monographie sur les Tabanides de la Région Ethiopienne; ils concernent unique-

---

* La première partie de cette étude est parue dans les *Cahiers O.R.S.T.O.M., sér. Ent. méd.*, vol. V, n° 2, 1967, pp. 93-105.

** Entomologistes médicaux, S.S.C. de l'O.R.S.T.O.M., 70, 74, route d'Aulnay, 93 - Bondy (France).
*** Entomologiste médical. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, B.P. 193, Yaoundé (Cameroun).

ment les *Tabaninae*, mais apportent de nombreuses informations concernant le Cameroun. RAGEAU *et al.* (1955) pour le Cameroun oriental, CROSSKEY et CROSSKEY (1955) pour le Cameroun occidental, publient la liste des *Tabanidae* connus à cette époque et leur répartition. Les premiers ajoutent aux connaissances antérieures leurs propres captures; les seconds utilisent en partie les données récentes de l'Helminthiasis Research Unit qui étudie la filariose à *Loa loa* et ses vecteurs dans la région de Kumba (Cameroun occidental). OLDROYD, en 1957, complète sa monographie d'un troisième volume qui concerne les *Chrysopinae*, les *Scepsidinae* et les *Pangoniinae*. Du point de vue systématique, cet auteur utilise désormais la classification nouvelle établie par MACKERRAS (1954, 1955), classification devenue depuis classique. Les travaux des chercheurs de Kumba (DUKE, 1958, CREWE, 1961, WILLIAMS, 1961) complètent ensuite nos connaissances pour le Cameroun occidental.

Depuis cette époque, les entomologistes de l'O.R.S.T.O.M., stationnés à Yaoundé, ont été à même de faire de nombreuses récoltes. Outre les captures effectuées par deux d'entre nous, nous avons pu disposer de celles de : J. P. ADAM, H. BAILLY-CHOUMARA, M. GERMAIN et J.-P. EOUZAN. Il est cependant encore actuellement impossible de donner une représentation exacte de la répartition des espèces de *Tabanidae* au Cameroun et de préciser leur cycle annuel. Il y a trois raisons à cela :

— La systématique de cette famille ayant fait de grands progrès depuis 1952, il est souvent impossible de savoir à quelle espèce appartenaient réellement les exemplaires déterminés antérieurement sauf lorsqu'ils ont été réexaminés récemment.

— Les noms de localité ont souvent changé, certains ont disparu et il est même parfois impossible de savoir si certaines observations anciennes concernent la savane ou la forêt, les hauts plateaux ou le bas-pays.

A l'exception des *Chrysops*, vecteurs de *Loa loa*, les Tabanides n'ont pas été étudiés pour eux-mêmes au Cameroun. Les récoltes ont en général été faites à l'occasion d'études sur la trypanosomiase ou le paludisme. Les entomologistes étant stationnés à Yaoundé ou Kumba, nous disposons de données assez nombreuses pour la forêt mais peu abondantes et dispersées pour la savane. Même dans le sud, il est rare que les captures aient été systématiquement faites toute l'année pour une aire donnée; aussi l'absence d'une espèce à certains mois n'a pas toujours grande signification quant à son rythme annuel.

Nous allons présenter :

I. Une description géographique et écologique du pays.

II. La liste des espèces actuellement connues avec quelques notes de systématique.

III. La répartition géographique de la faune camerounaise, son cycle annuel ou du moins ce que nous en connaissons et ses relations avec l'ensemble de la faune éthiopienne.

I. DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE ET ZONES DE VÉGÉTATION

(Carte 1).

La superficie du Cameroun est de 485 000 km². Il est de forme triangulaire; sa base, orientée O.-E., suit à peu près le deuxième parallèle nord, et mesure 650 km; le sommet se situe à la pointe sud du lac Tchad, sur le 13e parallèle, 1 300 km plus au nord. C'est un Etat fédéral composé du Cameroun oriental francophone et du Cameroun occidental anglophone.

C'est une zone de jonction entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale. La charnière entre ces deux zones est constituée par une ligne de montagnes et de cas-

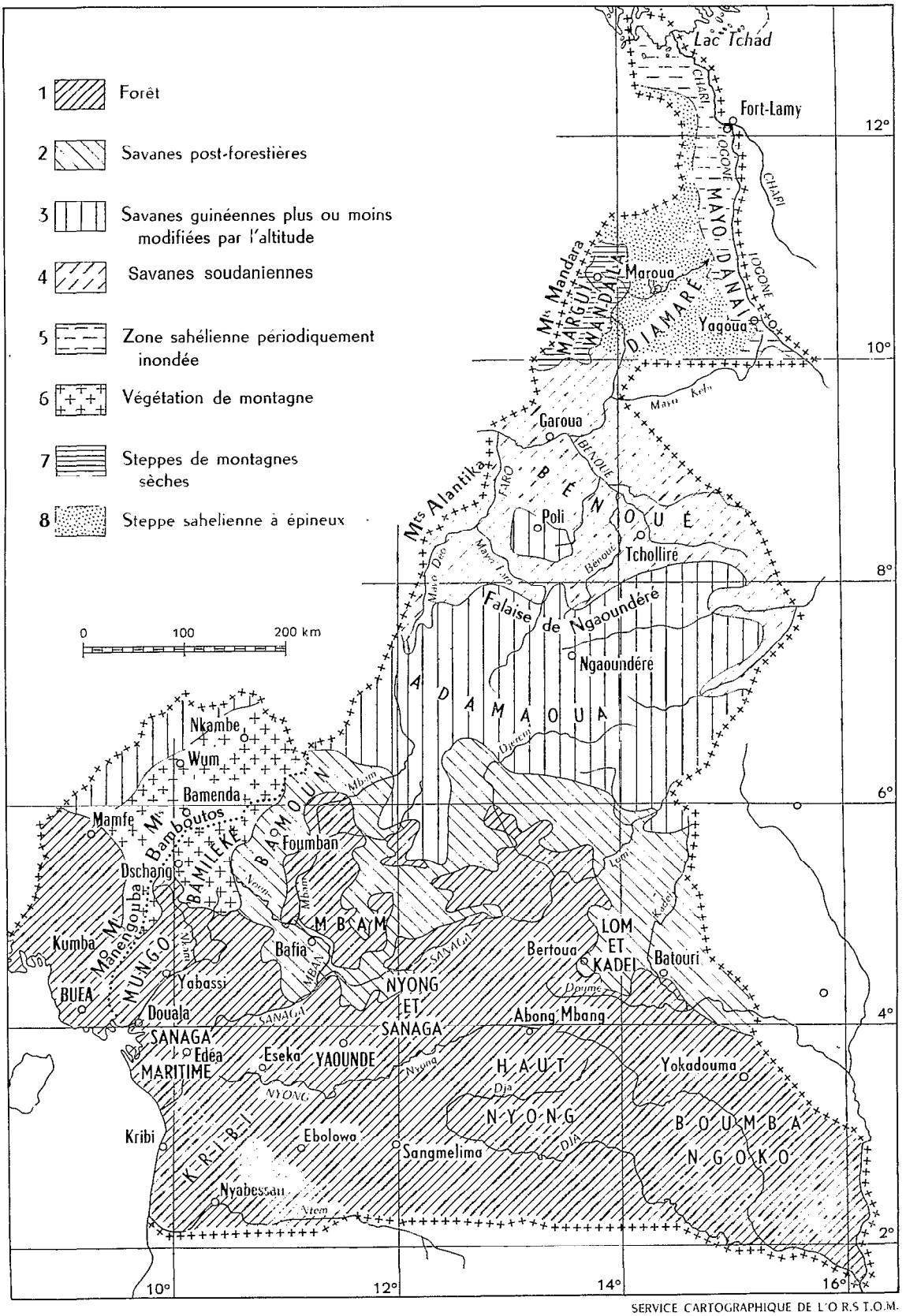

SERVICE CARTOGRAPHIQUE DE L'O.R.S.T.O.M.

CARTE 1. — Les zones de végétation du Cameroun

sures orientée S.O.-N.E. qui longe à peu près la frontière avec le Nigéria au nord puis la limite entre les deux provinces au sud.

Cet axe montagneux débute par les îles non camerounaises du Prince et de Fernando Po et se manifeste sur le continent par le Mt. Cameroun, volcan encore en activité de 4 000 m de haut, le plus haut sommet de l'Afrique de l'Ouest. Plus au nord les collines des Rumpis, les massifs isolés du Koupé et du Manemgouba (2 500 m), précèdent la zone des grands plateaux de Bamenda, de Nkambé et Kumbo, Bamiléké, Bamoun, répartis de part et d'autre de la chaîne des Bamboutos atteignant 2 700 m. A partir de là, l'axe montagneux se divise en deux branches, l'une incurvée vers l'Est, forme les Hauts-Plateaux de l'Adamaoua (1 500 à 2 000 m), qui séparent le Cameroun en deux, le sud étant à tous points de vue bien distinct du nord; l'autre se poursuit vers le nord par les massifs cristallins des Alantika, Mts de Poli, Mts Mandara.

Le Cameroun borde le golfe de Guinée par une plaine côtière de moins de 100 km de profondeur à laquelle succède un vaste plateau cristallin de 600 à 900 m d'altitude qui se prolonge dans les Etats voisins, R.C.A., Gabon, Congo et qui s'articule à l'Ouest et au Nord avec les massifs montagneux de l'Ouest et de l'Adamaoua. Au Cameroun occidental les Hauts-Plateaux s'abaissent graduellement à la fois vers le Golfe de Guinée au sud et sur le bassin sédimentaire de la Cross River au N.O. (Région de Mamfé).

Au nord, une succession de plaines sédimentaires se développent depuis le pied de l'Adamaoua (falaises de Ngaoundéré) jusqu'au lac Tchad Elles butent à l'Ouest contre les massifs de l'axe cristallin.

Le climat est équatorial tétraorique au sud du 6e parallèle, avec deux saisons sèches et deux saisons des pluies. Toutefois dans le bassin de Douala d'une part, et le sud de la province occidentale, la petite saison sèche de juin à août disparaît, remplacée par une période pluvieuse de mousson. A partir de l'Adamaoua le climat est de type tropical avec une seule saison humide, en été; les contrastes de températures s'accentuent du sud au nord en même temps que les précipitations diminuent et que la saison des pluies se raccourcit. Les montagnes occidentales, au sud de l'Adamaoua, sont de climat équatorial influencé par la mousson.

Les précipitations très fortes sur la plaine côtière (plus de 4 m à Douala en plus de 250 jours), diminuent en allant vers l'intérieur où elles se situent entre 1 400 à 2 000 mm au sud de la falaise de Ngaoundéré. Au nord de celle-ci elles diminuent régulièrement, passant de 1 200 à 500 mm aux bords du lac Tchad. L'humidité relative est très forte et assez constante dans le sud (toujours plus de 90 % à Douala, de 70 % à Yaoundé); elle subit au contraire de très importantes variations dans le nord, où elle descend au-dessous de 10 % en saison sèche à Maroua (voir tableau I : Répartition des pluies au Cameroun).

TABLEAU I. — Répartition des pluies au Cameroun.

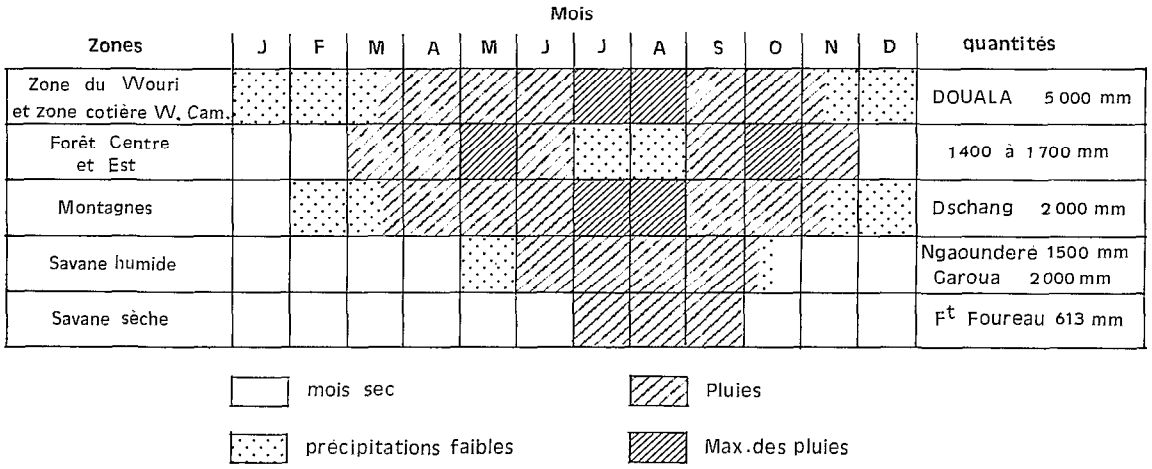

L'interaction entre un relief très varié et les différentes zones climatiques que nous venons de voir se traduit par une grande diversité dans la flore, et, à l'exception du désert, toutes les grandes zones de végétation connues en Afrique de l'Ouest se rencontrent au Cameroun. LETOUZEY (1960) en a donné une excellente carte dans l'Atlas du Cameroun. Nous nous sommes largement inspirés de ce travail pour l'établissement des schémas de répartition que nous donnons. Pour le Cameroun occidental, nous avons tiré nos renseignements de la publication de GERMAIN *et al.* (1968).

Nous allons énumérer rapidement ces différentes zones phytogéographiques :

— Entre le 2e et le 5e parallèle nord s'étend un immense bloc forestier dans lequel plusieurs faciès ont été reconnus par les phytogéographes :

a) *mangrove halophile à palétuviers,* le long de la mer et des estuaires;

b) *forêt ombrophile à feuilles persistantes* sur la plaine côtière;

c) *forêt ombrophile semi-décidue* sur le plateau;

d) *forêt à Sterculiacées* le long de la bordure nord de cet ensemble.

Mais la forêt a été assez malmenée au cours de ces dernières années. Au Cameroun occidental, elle est encore bien conservée sur les rebords des plateaux, mais plus au sud, le long de la mer, elle a laissé la place aux plantations de bananes, de palmistes et d'hévéas. Au Cameroun oriental elle a disparu de la même façon dans la plaine du Mungo, au nord de Douala. D'une façon générale le long des routes et autour des agglomérations, la végétation primitive a été remplacée par des cacaoyères ou des plantations vivrières. Les premières, il faut le souligner, sont écologiquement assez voisines de la forêt.

— Du 4e au 6e parallèle s'étend une *zone de transition* (savane post-forestière) due à l'attaque de la sylve par l'homme, formée de mosaïques d'îlots forestiers et de savanes. La faune d'origine forestière se concentre dans les massifs boisés alors que les savanes sont très pauvres.

— Les *savanes guinéennes,* ou de transition, s'étendent ensuite jusqu'aux pentes de l'Adamaoua. Il est nécessaire de rappeler qu'elles sont parcourues par de belles forêts galeries dans lesquelles se maintiennent les conditions écologiques de la forêt.

— Les *massifs montagneux* ne peuvent être considérés comme un ensemble homogène. Les Mts Cameroun, Koupé et Manengouba, ont à peu près conservé l'aspect naturel avec des pentes recouvertes de forêt de montagne et des sommets occupés par des prairies d'altitude. Par contre sur les plateaux Bamiléké et de Bamenda une population humaine très dense a modifié le paysage. La forêt d'origine ne subsiste que sous forme de rares reliques (forêt d'Oku, Haute Vallée du Nkam p. ex.); ailleurs le sol est occupé par les cultures vivrières ou d'exportation (café *arabica*) et les jachères ; les sommets sont, eux, recouverts de prairies. La face N.O. du Plateau de Bamenda, le plateau Bamoun, celui de l'Adamaoua, présentent une savane arborée dont les aspects varient suivant l'altitude, l'exposition et l'action de l'homme, la prairie régnant sur les croupes les plus élevées. Tous ces « alpages » sont consacrés à l'élevage d'un bétail, généralement de qualité.

— Au nord de la falaise de Ngaoudéré (8e parallèle) se succèdent les *savanes soudaniennes, soudano-sahéliennes* et *sahéliennes* (steppes arbustives entrecoupées de quelques faciès particuliers, tels que prairies inondées ou « yaéré » le long du Logone). Les cultures remplacent totalement la steppe dans les Mts du Mandara, les plaines du Diamaré et du Mayo Danaï.

Si la végétation est variée, la faune ne l'est pas moins. C'est en fonction des biotopes très divers du Cameroun que nous exposerons la répartition des espèces de Tabanides. Il faut également noter que les massifs montagneux conservent souvent une faune relicte sans rapports directs avec celle des plaines avoisinantes mais souvent apparentée à celle de l'Afrique de l'Est.

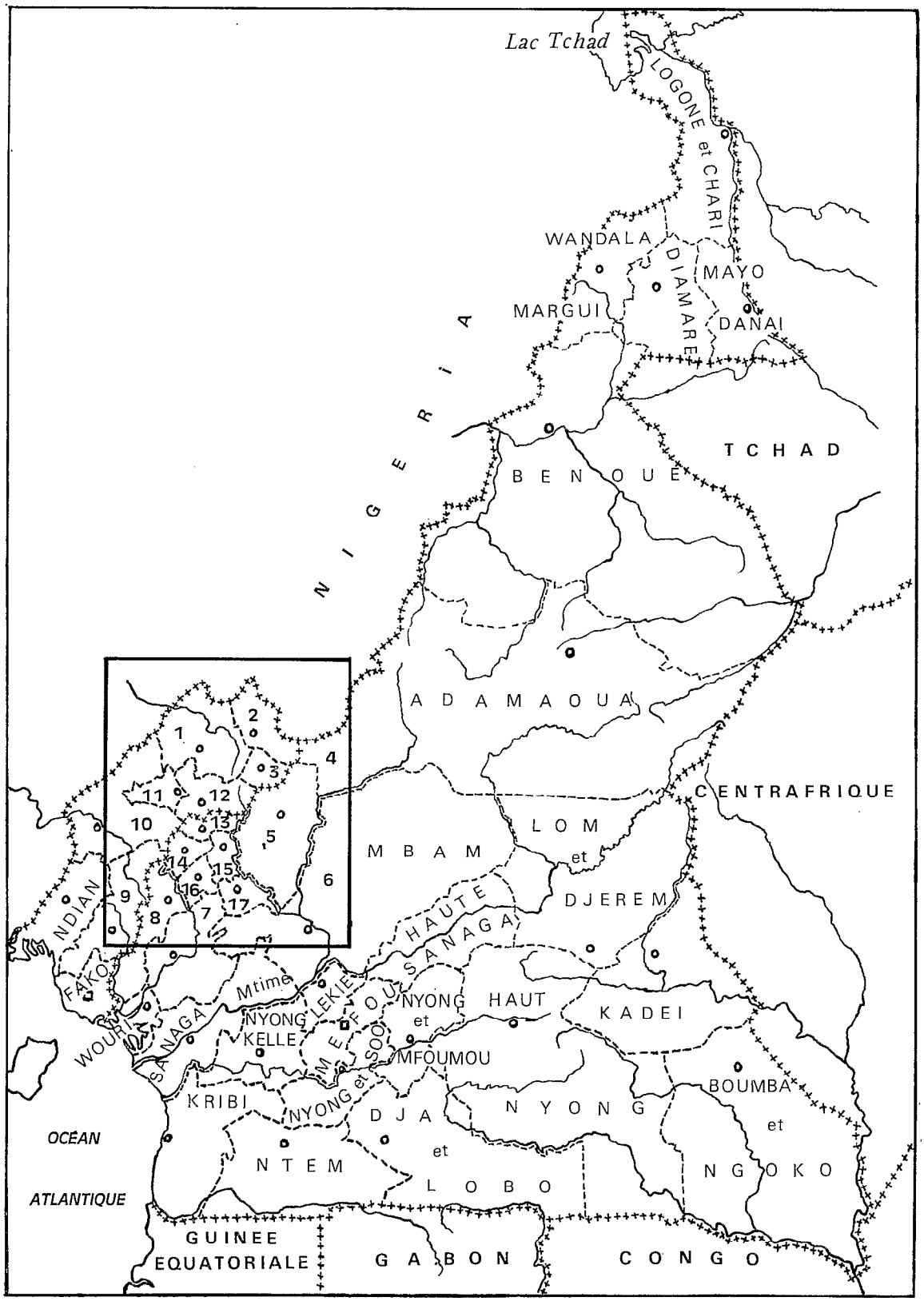

CARTE 2. — Divisions administratives du Cameroun

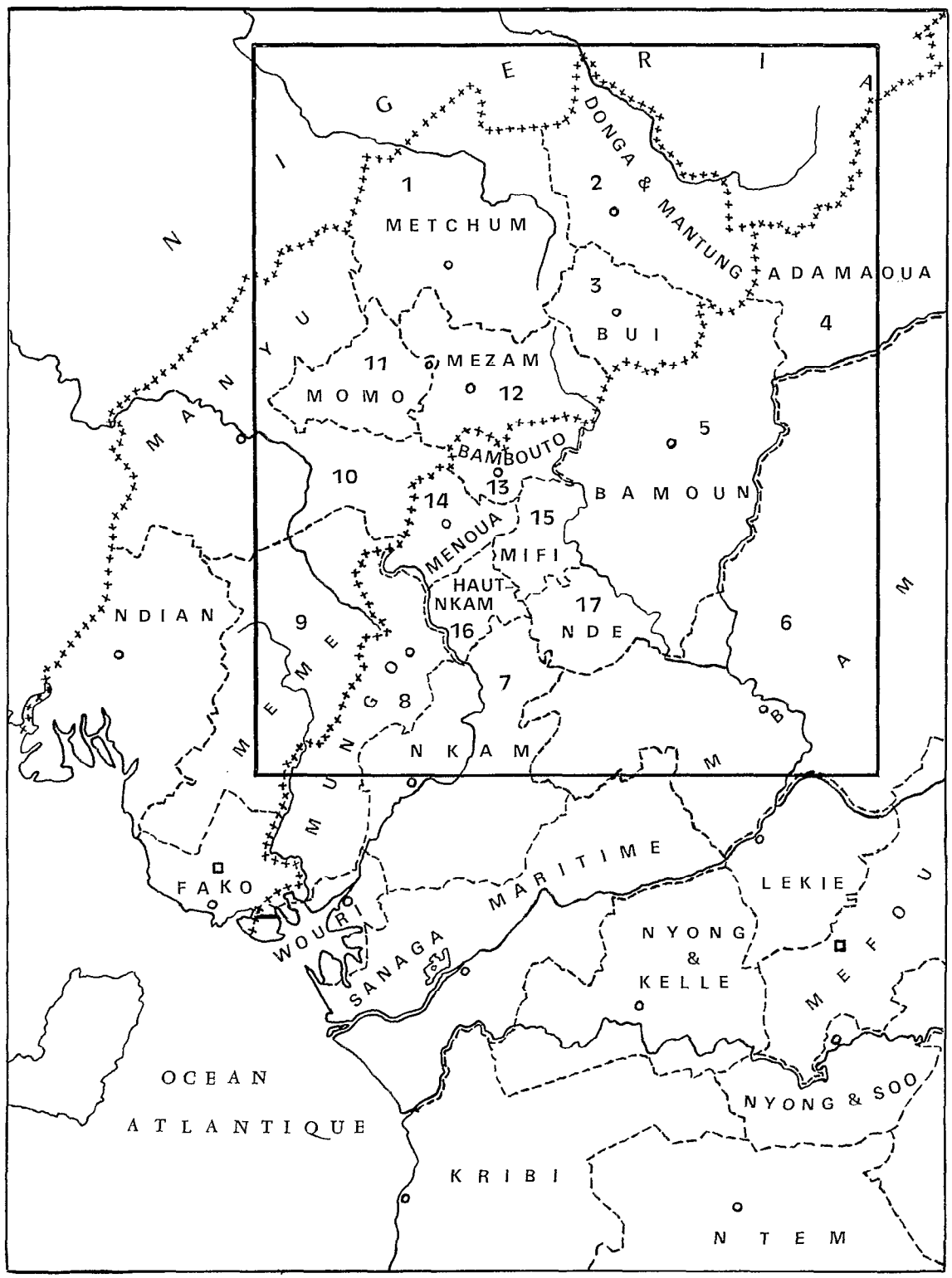

CARTE 2 *b*. — Divisions administratives du Cameroun (Centre-Ouest)

2. ESPÈCES DE TABANIDES SIGNALÉES, LOCALITÉS DE CAPTURE

Dans ce chapitre figure la liste des espèces signalées antérieurement et de celles récoltées plus récemment. Elle sera présentée en suivant la classification établie par MACKERRAS (*op. cit.*) et en utilisant les synonymies, sauf quelques exceptions récentes, fournies par la monographie d'OLDROYD (*op. cit.*). Cela amènera la discussion de certaines identifications trouvées dans la littérature, correspondant en général à des états antérieurs de la taxonomie. Comme nous l'avons dit dans l'introduction, les données anciennes sont très inégalement réparties dans le temps et dans l'espace. Qui plus est, certaines localités n'apportent aucune précision réelle : parfois il s'agit simplement du nom du chef-lieu d'un département qui peut être vaste et couvrir des biotopes très divers (cas fréquent lorsqu'il s'agit d'envois de divers services à l'entomologiste situé à Yaoundé); d'autres fois le nom du village est devenu introuvable; ceci peut dans quelques cas se corriger si la forme du nom permet de préciser de quelle ethnie il provient.

Les localités de capture sont replacées dans leur département (nom souligné) pour pouvoir être aisément situées sur les cartes 2 a et 2 b. (Divisions administratives du Cameroun). Certains départements (Nyong et Sanaga, Bamiléké, Bamenda) ayant été récemment scindés, il a été quelquefois difficile de replacer les localités dans les nouvelles divisions administratives; le nom de l'ancien département est alors mentionné entre parenthèses.

Un certain nombre d'espèces sont très courantes. Le nombre de captures rapportées, leur répartition, semblent indiquer qu'elles existent sur toute l'étendue d'une ou plusieurs zones géographiques. Nous n'avons pas cru nécessaire dans ces cas d'indiquer la totalité des localités anciennes; nous nous sommes contentés d'énumérer les départements en n'ajoutant comme localités précises que celles qui, dans les récoltes récentes, apportent un élément nouveau. Des cartes de répartition accompagnent ce chapitre. En ce qui concerne les données de la littérature, nous utiliserons les abréviations suivantes : B = BRYGOO, 1950; C = CROSSKEY et CROSSKEY, 1955; O = OLDROYD (monographie) ; R = RAGEAU *et coll.*, 1955. Les données nouvelles seront suivies du nom du récolteur.

2.1. Sous-famille des Pangoniinae Loew, 1860.

TRIBU DES *Philolichini* Mackerras, 1954.

Genre *Philoliche* s. str. Wiedemann, 1823

Ce genre est entendu dans le sens où le prend OLDROYD (1957) et comprend tous les *Pangoniinae* de la Région Ethiopienne.

1. — *Philoliche* (*Stenophara*) *semilivida* (BIGOT, 1891) (carte n° 3) : *a*) Cameroun occidental : *Meme* : Kumba (C.) ; *Momo* : Gwofon. *b*) Cameroun oriental : *Mefou* : Ototomo (RICKENBACH) ; *Nyong et Soo* : Mbalmayo (RAGEAU réc.) ; *Kribi* : Lolodorf (R.) ; *Nyong et Kelle* : Mission danoise du Nyong près d'Eseka (O.).

2. — *P.* (*Ommastiosteres*) *rodhaini* (BEQUAERT, 1924) (carte n° 3) : OLDROYD a montré (1957) que *Stenophara adami* Grenier et Rageau, 1955, décrit du Cameroun oriental était synonyme de *P. rodhaini*. *Lekie* : Okola.

3. — *P.* (*Subpangonia*) *gravoti* Surcouf, 1908 (Carte n° 3) : *Mefou :* Ototomo (R. et RICKENBACH) ; *Lekie :* Evodoula (R.) *Nyong et Soo :* Ebogo (R.), *Ntem :* Ebolowa (R.).

2.2. Sous-famille des Chrysopinae, Meigen, 1803.

(dans le sens restreint adopté par MACKERRAS et OLDROYD).

A. — TRIBU DE *Chrysopini* Meigen, 1808.

Genre *Chrysops* Meigen, 1803

4. — *C. zahrai* Oldroyd, 1952 (carte n° 4) : Cameroun occidental : *Donga et Mantung* : Binka, frange forestière des montagnes (O.) ; *Momo* : Gwofon (C.), *Bui* :

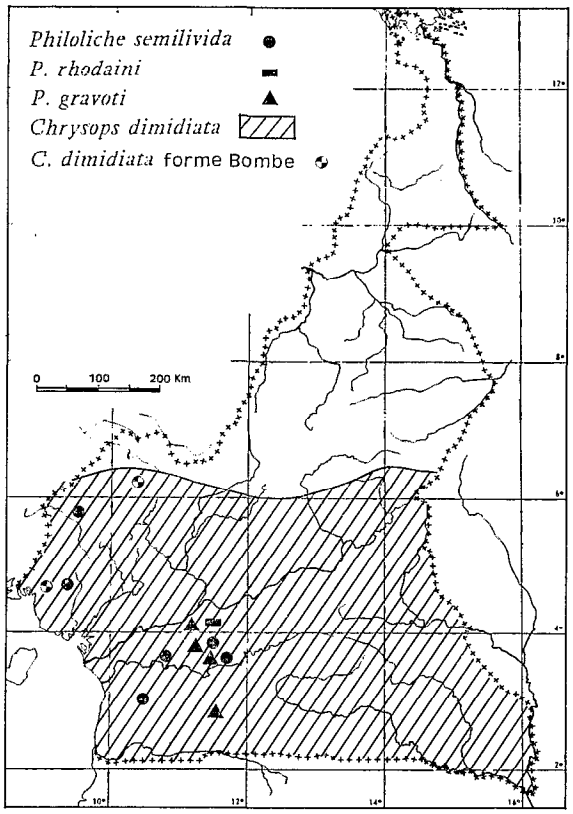

3

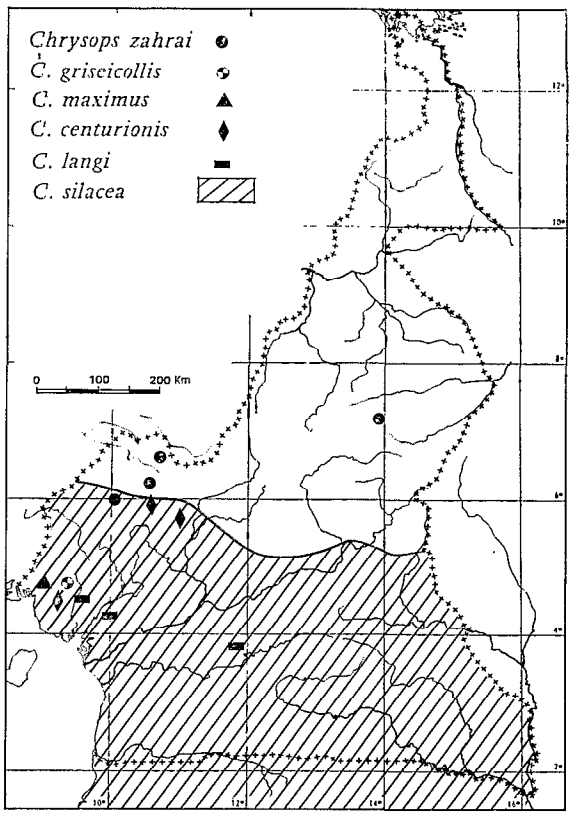

4

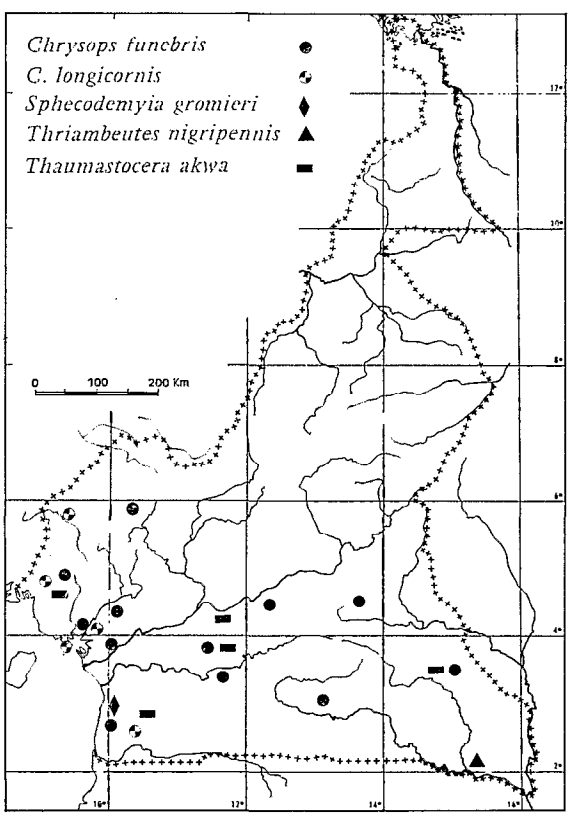

5

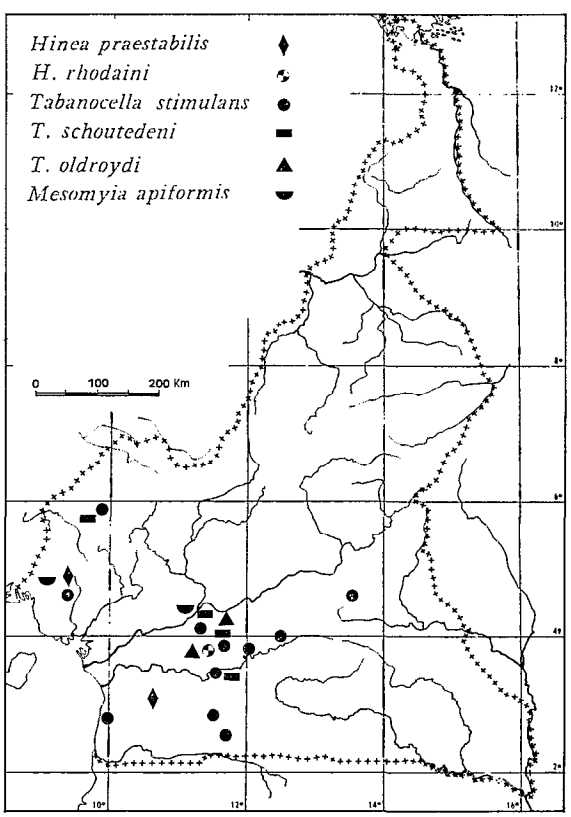

6

CARTES 3 à 6. — Répartition des Tabanides

forêt d'Oku (alt. : 2 000 m) et savane du sommet (GERMAIN et MOUCHET). *b*) Cameroun oriental : *Adamaoua* : route de Ngaoundéré à Meiganga (alt. : 1 300 à 1 500 m) (GERMAIN et MOUCHET). Apparemment, cette espèce est liée aux zones d'altitude. Il est vraisemblable que son véritable gîte est en forêt d'altitude, mais la femelle semble en sortir aisément, au moins pour piquer.

5. — *C. griseicollis* Bequaert, 1930 (carte n° 4) : *Meme :* Kumba (ex larva, C.).

6. — *C. maximus* Kröber, 1920 (carte n° 4) : *Meme :* Kumba (ex larva C.).

7. — *C. centurionis* Austen, 1911 (carte n° 4) : *a*) Cameroun occidental : *Meme :* Kumba, *Mezam* : plaine de Ndop (savane et forêt marécageuse à 1 100 m d'alt.) (Duke in O.). *b*) Cameroun oriental : *Bamoun :* Foumbam, alt. 1 300 m, savane et forêts-galeries (BAILLY-CHOUMARA).

8. — *C. dimidiata* Wulp, 1895 (carte n° 3) : les travaux de l'Helminthiasis Research Unit de Kumba, Cameroun occidental, ont amené à émettre des doutes sur les positions relatives de cette espèce et de la suivante (*C. silacea*). DUKE, se basant d'abord sur des différences de comportement, avait proposé de considérer que dans les environs de Kumba existait non *C. dimidiata*, mais une forme spéciale, peut-être une sous-espèce, qu'il nommait provisoirement la « forme Bombe »; cette forme, à son avis, pouvait se distinguer par certains caractères de coloration. OLDROYD (1955), dans un commentaire, établissait un doute, et posait la question du rattachement de cette forme à *C. silacea*. DUKE (1958), revenant sur ce sujet, donne des caractères différentiels précis, et, sans se prononcer encore sur le rattachement à l'une ou l'autre espèce, penche plutôt en faveur de l'appartenance à *C. dimidiata*. Il se base pour cela à la fois sur les caractères morphologiques et sur les cycles d'activité journalier et annuel. Il souligne en outre que, dans la région où a été trouvée cette forme, *C. silacea* existe, mais non *C. dimidiata*. Enfin, WILLIAMS (1961) fournit une description et des dessins de l'abdomen des trois formes. En nous basant sur la description de DUKE et les dessins de WILLIAMS, nous n'avons jamais éprouvé de difficulté à identifier chacune d'elles. Il est pour l'instant difficile de se prononcer, mais la répartition géographique, la vicariance entre la forme « Bombe » et *C. dimidiata*, font penser à une sous-espèce de cette dernière à répartition très localisée. *C. dimidiata* est connu de tous les départements de la zone forestière et de la zone de transition. Les récoltes récentes n'ont fourni aucun spécimen en dehors des départements où l'espèce était connue. Une seule capture est en dehors de l'aire habituelle de répartition : Meiganga dans l'Adamaoua (R.). L'espèce montre une tendance à remonter les forêts-galeries loin au nord de la grande forêt comme en témoigne cette dernière observation ainsi que les captures de Yoko dans le Mbam (CREWE in O.). Aucun spécimen de la forme « Bombe » n'a été trouvé au Cameroun oriental. Les récoltes anciennes du Cameroun occidental ne font pas la distinction. Mais depuis celles de DUKE, les captures de GERMAIN, tant dans les environs de Kumba qu'en forêt d'Oku, montrent des spécimens qui appartiennent tous à la forme « Bombe ».

9. — *C. silacea* Austen, 1907 (carte n° 4) : au Cameroun oriental, la répartition de *C. silacea* semble recouvrir presque exactement celle de l'espèce précédente et les spécimens des deux sont souvent mélangés dans les récoltes. Nous n'avons cependant pas de *C. silacea* de l'Adamaoua, alors qu'il a été trouvé dans la région d'altitude du Bamoun (R.) où *C. dimidiata* n'est pas connu pour l'instant; ceci peut être dû au petit nombre de captures dans ces régions. Au Nigeria les deux espèces coexistent dans les mêmes régions (CROSSKEY et CROSSKEY, *op. cit.*). Par contre, au Congo (Brazzaville), OVAZZA et TAUFFLIEB (1952), puis TAUFFLIEB et FINELLE (1956) ne les rencontrent jamais ensemble ; chacune occupe une aire de répartition bien séparée sans que le type de végétation ou le climat expliquent cette répartition.

10. — *C. langi* Bequaert, 1930 (carte n° 4) : *a*) Cameroun occidental : *Meme :* Kumba (O.). *b*) Cameroun oriental : *Mefou* : Biyang (Gariou); *Nkam* : Yabassi (O.).

11. — *C. longicornis* Macquart, 1838 (carte n° 5) : *a*) Cameroun occidental : *Meme* (O.); *Manyu* (C.). *b*) Cameroun oriental : *Kribi* : route de Kribi à Ambam (R.);

Wouri : Douala (R.), assez abondant dans la mangrove au Cap Cameroun et à Manoka (MOUCHET).

12. — *C. funebris* Austen, 1907 (carte n° 5) : *a*) Cameroun occidental : *Meme*, Kumba ; *Mezam :* plaine de Ndop (O.). *b*) Cameroun oriental : selon la littérature : *Mefou, Nyong et Soo, Haute Sanaga, Boumba Ngoko, Kribi, Sanaga Maritime, Wouri, Lom et Djerem, Nkam.* Retrouvé depuis dans ces départements et même au lac de Yaoundé (RICKENBACH).

Des deux espèces précédentes, *C. funebris* a été la plus fréquemment rencontrée au Cameroun. C'est le contraire qui se produit ailleurs en Afrique, où *C. longicornis* est un des *Chrysops* les plus courants.

— ? *C. stigmaticalis* Austen, 1907 : Cette espèce est mise en synonymie avec *C. obliquefasciata* Macquart par OLDROYD (1957). Elle avait été signalée du Cameroun par ZIEMANN (1911), JOJOT (1921) et KROBER (1927), dans le *Haut Nyong* et le *Ntem*. Or, ni sous l'un ni sous l'autre nom, l'espèce n'est connue en dehors de l'Afrique du sud-est. RAGEAU *et al.* (1955) mettent fortement en doute sa présence au Cameroun. OLDROYD (1957) pense que dans le cas du Cameroun, il pourrait s'agir d'une confusion avec *C. distinctipennis* Austen, 1907. Dans une publication antérieure (1955) le même auteur écrit : « All the information at my disposal indicates that... *C. distinctipennis* is not found in the forest but is a species of the savannah just outside the forest belt ». Et à propos de la confusion possible entre *C. stigmaticalis* et *C. distinctipennis,* il dit en 1957 : « It (*distinctipennis*) may occur in fringe areas in the southern part of the Cameroun français ». Mais ainsi que nous l'avons vu au chapitre précédent (carte 1) le Haut Nyong et le Ntem sont en pleine forêt et non dans une zone de transition. Qui plus est, en 1911, cette forêt devait être à peu près intacte et très probablement plus étendue. *C. distinctipennis* lui-même n'a pas été trouvé au Cameroun, même dans le nord où il pourrait exister. Nous considérons donc qu'il faut pour l'instant éliminer l'un et l'autre nom de la liste des Tabanides du Cameroun.

B. — TRIBU DES *Rhinomyzini* Enderlein, 1922.

Genre *Sphecodemyia* Austen, 1907

13. — *Sphecodemyia gromieri* Oldroyd, 1957 (carte n° 5) : *Kribi* (R.).

Genre *Thriambeutes* Grünberg, 1906

14. — *Thriambeutes nigripennis* (ENDERLEIN, 1925) : (carte n° 5). Le type provient de la rivière Ngoko, probablement de la Région de Moloundou dans le *Boumba-Ngoko,* origine de beaucoup de récoltes examinées par cet auteur.

Genre *Hinea* Adams, 1905

15. — *Hinea praestabilis* (Grünberg, 1913) (carte n° 6) : *Meme :* Kumba (O.) ; *Kribi* : Lolodorf (O.).

16. — *Hinea rodhaini* (Bequaert, 1913) (carte n° 6) : *Mefou* (R.).

Ces *Rhinomyzini* sont, comme les *Philoliche,* mal connus et leurs captures, peu fréquentes, rendent mal compte de leur répartition.

Genre *Tabanocella* Bigot, 1856

17. — *Tabanocella stimulans* (Austen, 1910) : (carte n° 6). Signalé par les auteurs des départements suivants : *Meme* Kumba, *Momo,* Gwofon, *Mefou, Lekie, Nyong et Soo, Nyong et Mfoumou, Ntem, Kribi.* Les récoltes récentes ont ajouté quelques localités dans le *Mefou,* le *Nyong et Soo,* le *Nyong et Mfoumou* ainsi que Bertoua dans le

Lom et Djerem (de jour en forêt-galerie et le soir à la lumière en ville, MOUCHET réc. mars 1958). RAGEAU et *coll.* (1955) écrivent que l'espèce, particulièrement abondante à Evodoula (*Lékie*), attaque l'homme surtout aux chevilles et tourne autour des voitures près des cours d'eau; son activité se situe surtout au crépuscule, à partir de 17 h, avec un pic entre 17 et 18 h. Cette activité crépusculaire a été notée par de nombreux auteurs.

18. — *T. schoutedeni* Fain, 1947 (carte n° 6) : plus rare que le précédent mais de distribution semblable. *a*) Cameroun occidental : *Momo* : route de Bamenda à Mamfé. en fôret (C.). *b*) Cameroun oriental : *Mefou :* Yaoundé (MOUCHET), Ototomo (RICKENBACH), Mendong (GARIOU) ; *Lekie* : Evodoula (R.), Minvoro (R.) ; *Nyong et Soo* : Ebogo (GARIOU).

19. — *T. oldroydi* Grenier et Rageau, 1955 (carte n° 6) : en dehors de la localité d'où elle a été décrite, cette espèce n'a encore été retrouvée que dans une seule autre. *Lekie* : Evoudoula (type) ; *Mefou* : Yaoundé (MOUCHET).

Genre *Thaumastocera* Grünberg, 1906

20. — *Thaumastocera akwa* Grünberg, 1906 : (carte n° 5). *a*) Cameroun occidental : *Meme* : Kumba (O.). *b*) Cameroun oriental : *Mefou* : Yaoundé (R.), lac de Yaoundé (RICKENBACH) ; *Lekie* : Evodoula (R.) ; *Boumba Ngoko* : Yokadouma (MOUCHET) ; *Kribi* : Lolodorf. C'est de Lolodorf et Kumba que provenait la série-type.

C. — TRIBU DES *Bouvieromyini* Mackerras, 1955.

Genre *Mesomyia* Macquart, 1850

21. — *Mesomyia* (*Dasycompsa*) *apiformis* ssp. *cincta* Enderlein, 1925 : (carte n° 6). Le type est de la rivière Sanaga; a été en outre obtenu d'élevage à Kumba (C.).

2.3. Sous-famille des Tabaninae Loew, 1860.

A. — TRIBU DES *Haematopotini* Bequaert, 1930.

Genre *Hippocentrum* Austen, 1908

22. — *H. strigipenne* (Karsch, 1889) : (carte n° 7). *a*) Cameroun occidental : *Fako* : pentes du Mt Cameroun, sous le nom de *H. concisum* (C.) ; *Meme* : région de Kumba (MOUCHET et GERMAIN) ; *Metchum* : Wum (MOUCHET, GERMAIN) ; *Bui* : forêt d'Oku (MOUCHET, GERMAIN). *b*) Cameroun oriental : *Mefou* : Yaoundé (R., MOUCHET) ; *Lekie* : Obala, Evoudoula et Okola (R.), Leudom (GARIOU) ; *Nyong et Soo* : Ebogo (GARIOU, MOUCHET) ; *Nyong et Mfoumou* : Ayos (B.), Akonolinga (fév. 1917, coll. Inst. Pasteur, OVAZZA det.) ; *Haut Nyong :* Lomié (R.) ; *Ntem :* Ambam (R.) ; *Mbam :* Bafia, Ombessa et Yangben (R.) ; *Lom et Djerem* : Bertoua (MOUCHET) ; *Diamaré* : Maroua (R.). A l'exception de Maroua, toutes ces localités sont situées dans la zone forestière ou post-forestière. Selon certains auteurs, ceci ne représente pas la limite de l'extension de l'espèce. Pour TAUFFLIEB et FINELLE (*op. cit.*), elle « déborde les limites de la forêt en saison des pluies ». ITARD, FINELLE et RICKENBACH (1963) la trouvent en R.C.A. « ... en quantités importantes dans les galeries forestières des zones de savane » (p. 161). Selon OVAZZA, RICKENBACH et VALADE (1959), *H. strigipenne* serait surtout lié à la présence de massifs de palmier à huile, que ce soit en forêt ou dans les galeries et les forêts reliques de la savane. Il est donc vraisemblable qu'au Cameroun son extension est plus importante que ne l'indiquent les récoltes dont nous disposons. Les mois indiqués sur ces captures posent un problème : ce sont février, mars, avril, mai, juin et septembre. Cependant sur une étiquette de GARIOU il est indiqué « saison des pluies ». L'espèce, dans le sud du Cameroun au moins, ne serait donc absente que d'octobre ou novembre à la fin de janvier. Mais la phrase de FINELLE et TAUFFLIEB citée plus haut semble montrer que *H. strigipenne,*

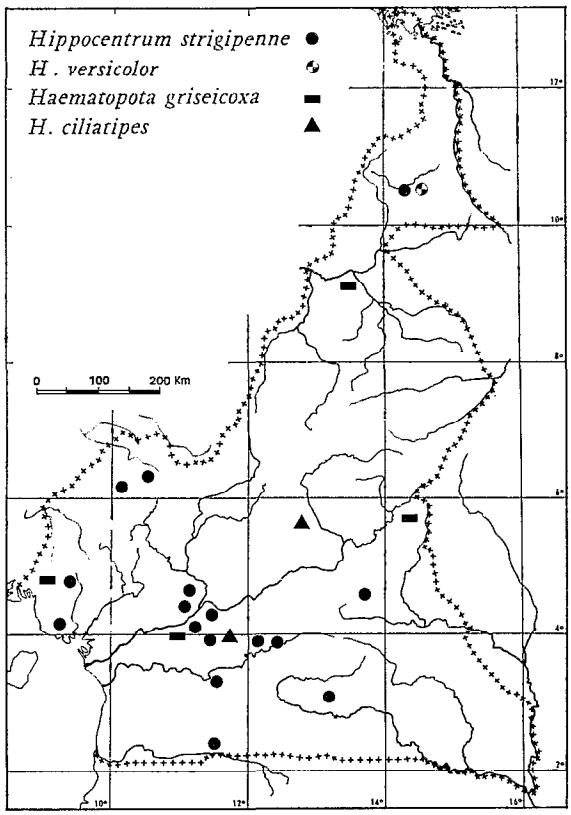

7

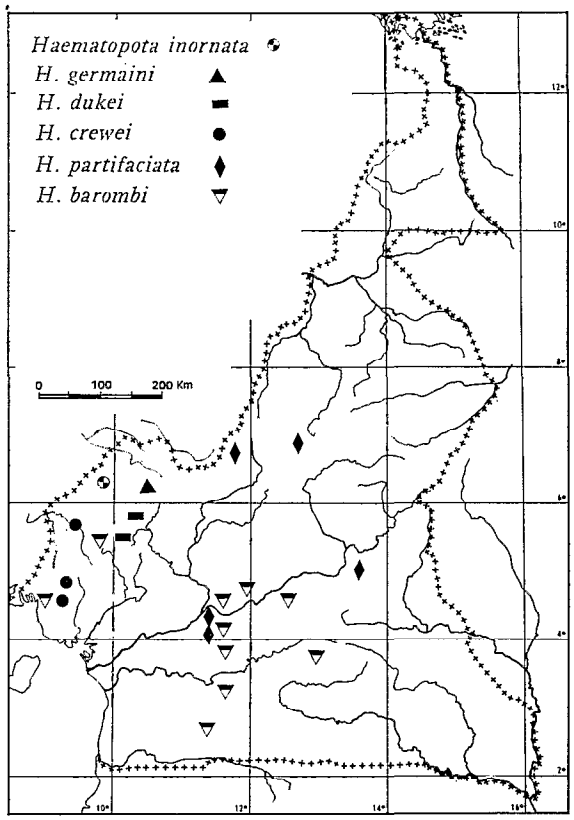

8

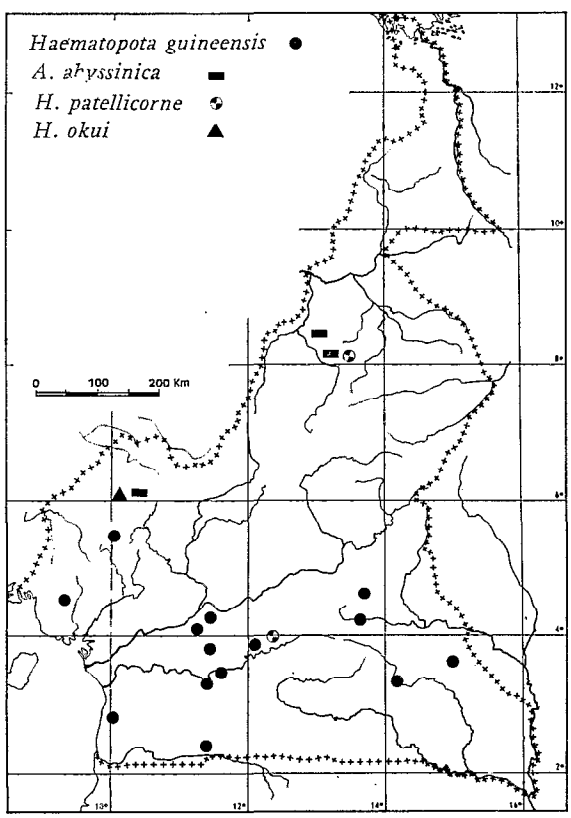

9

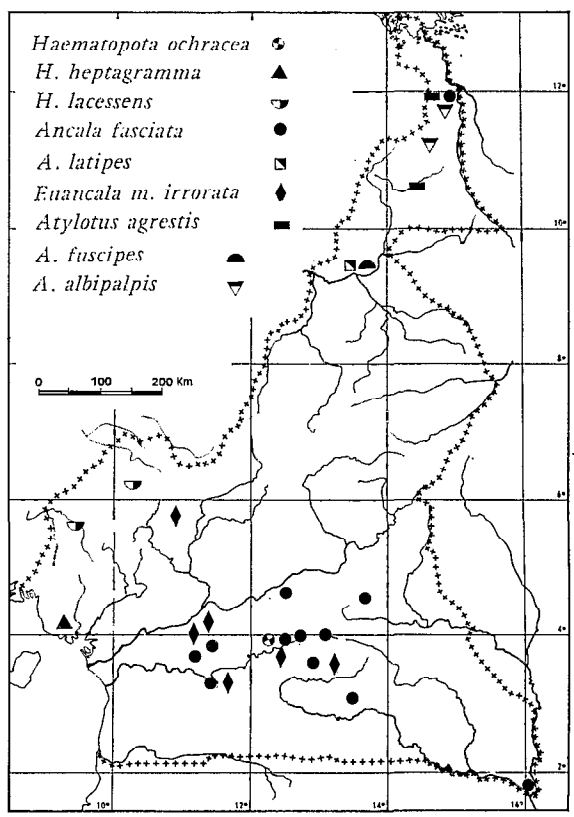

10

CARTES 7 à 10. — Répartition des Tabanides

dans des contrées proches du Cameroun, est présent toute l'année en forêt et en déborde en saison des pluies. Ce dernier point semble confirmé par OVAZZA *et col.* (*op. cit.*) qui ne le trouvent qu'à cette saison en Haute-Volta. Il est troublant que la capture de Maroua ait eu lieu en mars.

23. — *H. versicolor* Austen, 1908 : (carte n° 7). Cette espèce semble très rare au Cameroun. Elle est citée sans localité précise par OLDROYD (1952) avec comme seule indication « savane sèche ». Elle a été trouvée depuis à Maroua (R.).

Genre *Haematopota* Meigen, 1804

Nous n'adopterons pas pour ce genre la division en sous-genres proposée par T.S. DIAS (1966), bien qu'elle semble à certains points de vue clarifier les relations entre certaines espèces. Comme l'a écrit OLDROYD (1952), le genre est très homogène et les caractères différentiels peu accentués. De plus, plusieurs espèces présentent des caractères intermédiaires entre les sous-genres proposés. Une telle division, par ailleurs, amène à réunir dans un sous-genre *Haematopota* résiduel des espèces ayant peu de caractères communs. Finalement, le genre n'est pas limité à la Région Ethiopienne et avant de le subdiviser il serait nécessaire de s'assurer que ceci n'amène pas de confusion dans les groupements d'espèces des autres régions zoogéographiques.

24. — *Haematopota griseicoxa* Oldroyd, 1952 : (carte n° 7). Les auteurs s'accordent à considérer cette espèce comme forestière, tout en admettant qu'elle existe aussi dans les forêts-galeries des savanes guinéennes. *a*) Cameroun occidental *Meme* : environs de Kumba (O.), retrouvée là par GERMAIN et MOUCHET. *b*) Cameroun oriental : *Lekie :* Evodoula (R.) ; *Lom et Djerem :* Garoua Boulaï (MOUCHET) ; *Bénoué :* Garoua (R.). Cette dernière localité peut être considérée comme imprécise, Garoua étant le chef-lieu du département. Cependant, même si le lieu de capture réel se trouve plus au sud, nous nous trouvons encore en savane soudanienne, au nord de la falaise de Ngaoundéré.

25. — *H. ciliatipes* Bequaert, 1930 (carte n° 7) : espèce apparemment rare, connue seulement de Yaoundé (R.) et de la route Yoko-Deng Deng dans le *Lom et Djerem* (O.).

26. — *H. inornata* Austen, 1908 (carte n° 8) : *Metchum.* Environs de Wum, Cameroun occidental (OVAZZA et MOUCHET, 1967). C'est la seule localité actuellement connue au Cameroun pour cette espèce; mais il est vraisemblable que des prospections nouvelles la retrouveraient dans les savanes guinéennes du Cameroun oriental; elle est, en effet, connue aussi de la R.C.A. (coll. Muséum de Paris, OVAZZA dét.).

27. — *H. germaini* Ovazza et Mouchet, 1967 (carte n° 8) : *Bui.* Forêt d'Oku, alt. 2 000 m (GERMAIN réc.).

28. — *H. rufula* Surcouf, 1909 : cette espèce est citée du Cameroun par OLDROYD (1952) mais nous n'avons pu identifier la localité de Gahim citée par cet auteur. Peut-être s'agit-il de Galim dans l'*Adamaoua.*

29. — *H. dukei* Ovazza et Mouchet, 1967 (carte n° 8) : décrite des Mts Bamboutos, département de Bamboutos en forêt-galerie de raphias. Deux femelles capturées dans la *Menoua* à Dschang, à 1 600 m par GROMIER (1924) ont été retrouvées dans les collections de spécimens non identifiés du Museum de Paris (OVAZZA dét.).

30. — *H. crewei* Oldroyd, 1952 (carte n° 8) : connu seulement du Cameroun occidental ; *Meme :* environs de Kumba, riv. entre Kumba et Ngusi, Mulkongje près de Kumba ; *Manyu :* Kembong, Mamfé (C.).

31. — *H. partifascia* Bequaert, 1930 (carte n° 8) : seulement au Cameroun oriental : *Lekie* : Okola, Leudom (GARIOU) ; *Lom et Djerem* : Deng Deng (O.) ; *Adamaoua* : Banyo, Tibati (O.).

32. — *H. barombi* Oldroyd, 1952 : (carte n° 8). Cette espèce, assez proche de la précédente, semble plus fréquente au Cameroun. Elle est aussi plus nettement cantonnée à la forêt et aux reliques forestières de la région montagneuse et de la zone de transition.

Le type provient de Kumba. Au Cameroun oriental, elle était déjà signalée du : *Mefou, Lekie, Haute Sanaga, Haut Nyong, Ntem, Bamboutos*. Les récoltes récentes montrent qu'elle est présente dans tout le *Mefou* et le *Lekie*, et ajoutent : *Nyong et Soo* : Ebogo (GARIOU) ; *Mbam* : Koundoung, Salakounou, Ntui (HAMON).

33. — *H. guineensis* Bigot, 1891 (carte n° 9) : existe dans toute la région forestière où il était déjà signalé de *Meme, Mefou, Lekie, Nyong et Mfoumou, Boumba Ngoko, Haut Nyong, Ntem, Kribi*. Il faut y ajouter : *Nyong et Soo :* Ebogo, Mbalmayo (GARIOU, MOUCHET) ; *Lom et Djerem :* Bertoua (MOUCHET) et en montagne les *Bamboutos* (O.).

34. — *H. abyssinica* Surcouf, 1908 (carte n° 9) : cité à la fois de Bansa, localité insituable, et du *Bui* au Cameroun occidental. Cameroun oriental : *Bénoué :* Camp Coron sur la riv. Faro (MOUCHET).

35. — *H. decora* Walker, 1950 : signalé de Gauroputja, localité introuvable (O.).

36. — *H. ochracea* Bezzi, 1908 (carte n° 10) : BRYGOO (1950) le cite comme identification probable de certains spécimens d'Ayos *Nyong et Mfoumou*. Par ailleurs, il déclare très fréquent dans la même région *H. ugandae* Ricardo, 1906. Selon OLDROYD (*in* RAGEAU *et coll., op. cit.*), cette dernière détermination est certainement erronée et il s'agirait de *H. ochracea* dans les deux cas. Aucun spécimen n'en a été trouvé depuis.

37. — *H. patellicorne* Enderlein, 1925 : (carte n° 9). Outre les captures récentes de cette espèce en savane, il faut rappeler que *H. vittata* Loew, 1858, avait été cité par BRYGOO (*op. cit.*) de Medzeck, dans le *Nyong et Mfoumou*, et du Cameroun, sans autre précision par GUIBERT (1937). Selon OLDROYD (1952), il ne s'agirait que de *H. patellicorne, H. vittata* étant, en effet, de l'hémisphère sud. *Nyong et Mfoumou :* Medzeck (B.) ; *Bénoué :* Camp Coron (MOUCHET). Le fait que l'une des localités soit en forêt et l'autre en savane soudanienne n'est pas de nature à éclaircir la question.

38. — *H. okui* Ovazza et Mouchet, 1967 (carte n° 9) : décrit de la forêt d'Oku (*Bui*) (MOUCHET, GERMAIN).

39. — *H. heptagramma* Speiser, 1915 (carte n° 10) : n'est connu que par l'holotype, qui provient de Soppo, alt. 800 m, pentes du Mt Cameroun, dans le *Fako*, Cameroun occidental.

40. — *H. pallidipennis* Austen, 1908 : cité de Sozone Gore, localité insituable, peut être soit dans le nord Cameroun, soit dans la partie de l'ancien mandat britannique maintenant rattachée au Nigeria.

41. — *H. lacessens Austen,* 1908 (carte n° 10) : *Manyu :* Mamfé ; *Bui :* Oku (C.).

B. — TRIBU DES *Tabanini* Enderlein, 1922.

Genre *Ancala* Enderlein, 1922

42. — *Ancala fasciata* ssp. *fasciata* (Fabricius, 1775) (carte n° 10) : soulignons que pour le Cameroun seule cette sous-espèce est connue avec certitude. *A.f.atripes,* caractéristique de la forêt dense du Gabon et du Congo (Brazzaville), ne semble pas exister. Quant à *A.f.nilotica* que l'on s'attendrait à trouver en savane du nord, elle n'est citée par aucun auteur. RAGEAU *et coll.* (*op. cit.*) signalent cependant *A. fasciata* de Fort Foureau; il est possible que dans ce cas il s'agisse de la sous-espèce *nilotica*. Semble exister dans toute la zone forestière et les savanes postforestières. Signalé déjà de *Mefou, Nyong et Soo, Nyong et Mfoumou, Haute Sanaga, Boumba Ngoko, Ht. Nyong, Lom et Djerem, Logone et Chari*. Les nouvelles récoltes n'apportent que des localités supplémentaires dans les mêmes départements.

43. — *A. latipes* (Macquart, 1838) : (carte n° 10). Une certaine confusion existe quant à l'identité des exemplaires nommés ainsi au Tchad et au Cameroun. ZIEMANN (*op. cit.*) le signale de Garoua ; mais BEQUAERT (1930) pense qu'il s'agit en réalité de *A. africana* (GRAY, 1832) avec lequel il a été confondu jusqu'à la publication d'AUSTEN (1907). De son côté OLDROYD (1954) rappelle que SURCOUF et ROUBAUD (1908) signalent

la présence de *A. africana* jusqu'à Massenya, Tchad. Par contre, SEGUY (1946) identifie les spécimens de Roubaud comme *A. latipes*. Les deux espèces sont connues au nord du Nigéria (cf. OLDROYD, 1954 et CROSSKEY et CROSSKEY, 1955). Nous avons d'autre part pu identifier des spécimens du Tchad et de la R.C.A. comme étant *A. africana* (non déterminés du Museum de Paris), alors que les spécimens déterminés par SEGUY sont bien des *A. latipes*. Les deux espèces peuvent donc exister au Cameroun, mais pour l'instant seule la présence de *latipes* semble confirmée.

Genre *Euancala* Enderlein, 1922

44. — *E. maculatissima*, ssp. *irrorata* (Surcouf, 1909) (carte n° 10) : n'est connu que du Cameroun oriental, où il existe probablement dans toute la forêt, bien que les captures soient peu nombreuses. *Lekie* : Evodoula, Okola (R.) ; *Nyong et Soo* : Ebogo (GARIOU) ; *Nyong et Mfoumou* : Kok-Tomba, près d'Akonolinga (B.) ; *Ht. Nyong* : Messamena (R.) ; *Bamoun* : Foumbam (R.). Cette dernière localité est située en savane d'altitude mais il est possible que la capture provienne d'une des forêts-galeries situées en contre-bas.

Genre *Atylotus* Osten-Sacken, 1876

45. — *A. agrestis* (Wiedemann, 1828) (carte n° 10) : *Diamaré :* Maroua (R.). *Logone et Chari* : Fort Foureau.

46. — *A. fuscipes* (Ricardo, 1908) (carte n° 10) : *Bénoué :* Garoua (R.).

47. — *A. albipalpus* (Walker, 1850) (carte n° 10) : *Logone et Chari* : Fort Foureau, Waza (MOUCHET).

Genre *Tabanus* Linné, 1758

48. — *Tabanus* (*Hybomitra*) *severini* Surcouf, 1907 (carte n° 11) : Cameroun oriental : *Mefou* : km 5 de la route Yaoundé-Ebolowa, Nkolbisson, Ototomo (RICKENBACH), Nkolokono I (MOUCHET) ; *Dja et Lobo* : Sangmelima (R.) ; *Ntem* : Ebolowa (R.) ; *Kadei;* près de Batouri (O.), Batouri (MOUCHET).

49. — *Tabanus* (*Tabanus*) *billingtoni* Newstead, 1907 : (carte n° 11). *a*) Cameroun occidental : *Fako* : pentes du Mt Cameroun (C.). *b*) Cameroun oriental : signalé par les auteurs de : *Mefou, Lekie, Nyong et Soo, Nyong et Mfoumou, Hte Sanaga, Ntem, Wouri, Mbam, Lom et Djerem, Kadei, Mungo, Nkam, Bamoun.* Les récoltes récentes ne fournissent que quelques localités supplémentaires dans les mêmes départements. L'espèce existe très probablement dans tout le sud du pays.

50. — *T.* (*T.*) *marmorosus* Surcouf, 1909 : (carte n° 13). Selon OLDROYD (1954), il existe deux « formes » (ou sous-espèces selon le code de nomenclature actuel), *marmorosus* Surcouf, occidental, et *congoicola* Bequaert, 1930, localisé autour du bassin du Congo. Selon ce même auteur, tous les exemplaires qu'il a pu examiner du Congo (Kinshasa) et de l'Uganda appartiennent à la ssp. *congoicola.* RAGEAU *et coll.* (*op. cit.*) ont trouvé les deux sous-espèces au Cameroun. La distinction entre elles nous paraît moins nette qu'à OLDROYD et, avant lui, à BEQUAERT (*op. cit.*). En effet, nous les avons identifiées toutes deux en provenance non seulement du Cameroun, mais du Congo (Brazzaville), de R.C.A. et même de Côte d'Ivoire. Qui plus est, depuis la Côte d'Ivoire jusqu'aux rives du Congo et de l'Oubangui, nous avons trouvé de nombreuses femelles présentant des caractères intermédiaires entre les deux sous-espèces. Il nous semble donc difficile pour l'instant de maintenir une division au niveau sub-spécifique. Semble remonter plus au nord le long des forêts-galeries que l'espèce précédente ; elle est capturée en grand nombre sur les véhicules dans ces galeries. *a*) Cameroun occidental : *Meme :* Kumba (C.) ; Tinto (qui est peut-être Tinta dans le *Manyu*) (O.). Au Cameroun oriental, les auteurs l'ont trouvée dans les départements suivants : *Lekie, Nyong et Mfoumou, Hte Sanaga, Ht Nyong, Ntem, Kribi, Mbam, Lom et Djerem, Kadei.* Les récoltes récentes montrent qu'elle existe

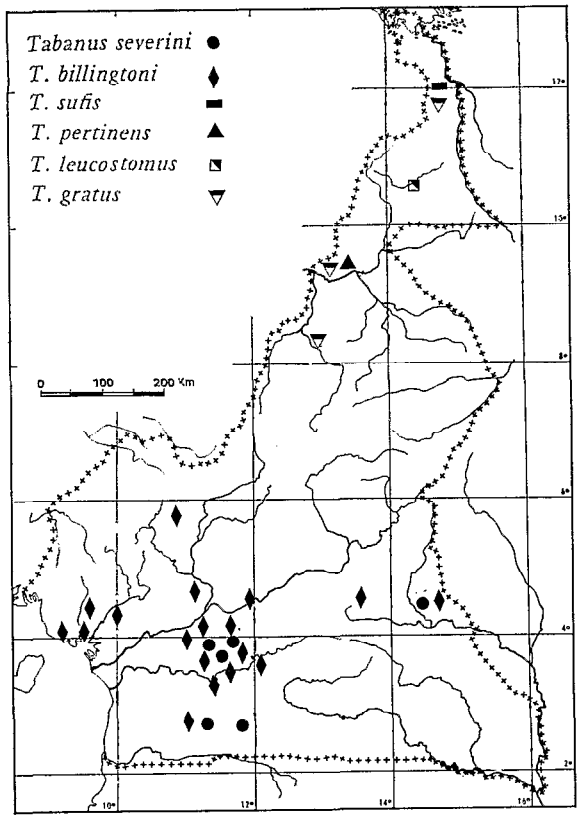

11

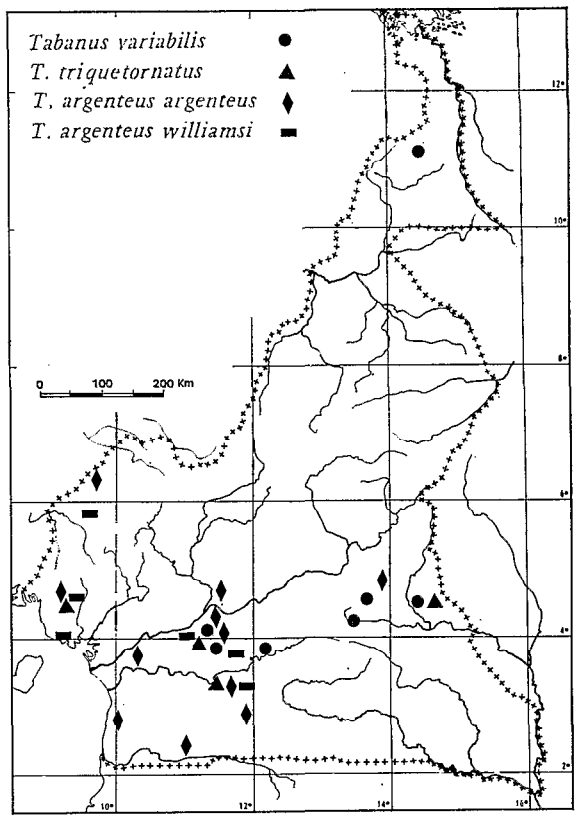

12

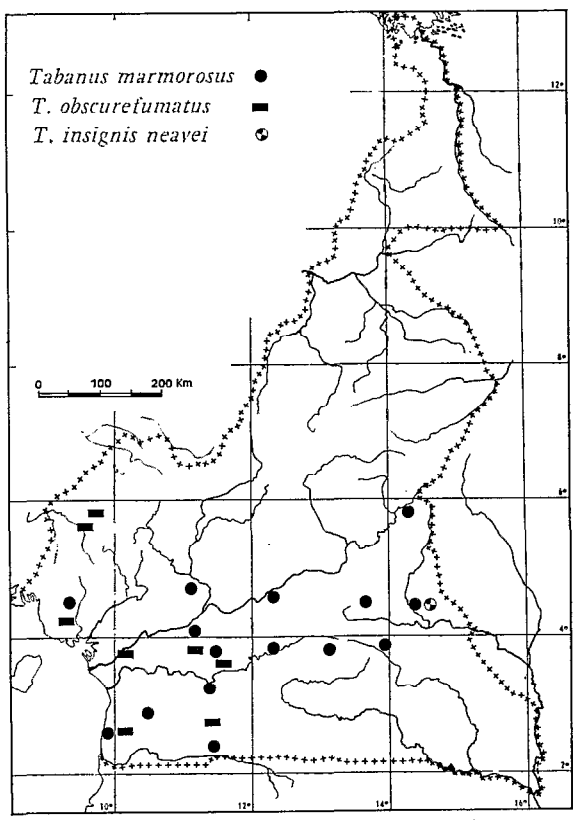

13

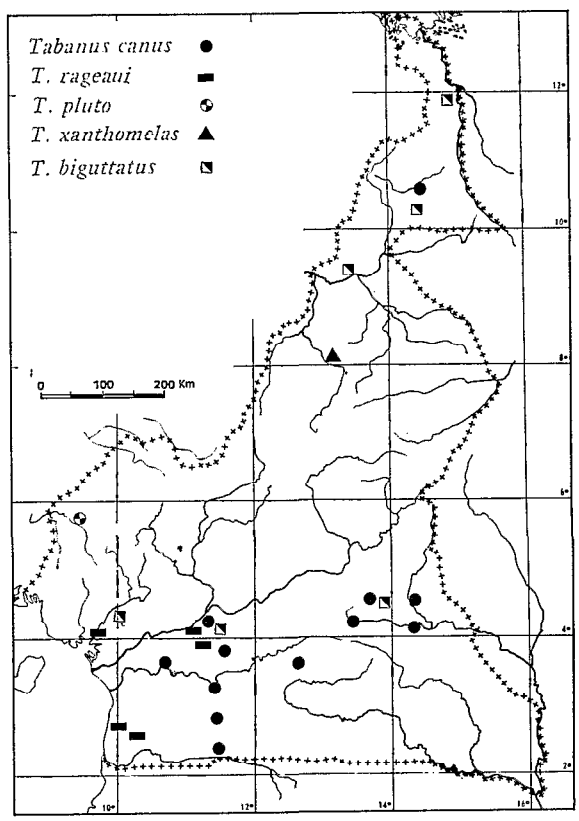

14

Cartes 11 à 14. — Répartition des Tabanides.

aussi dans le *Nyong et Soo* : Ebogo (GARIOU) ; *Lom et Djerem* : Garoua Boulaï, Pont du Lom, route de Bertoua à Ngaoundéré (MOUCHET). Cette dernière localité se trouve dans une importante forêt-galerie, loin au nord des limites de la grande forêt.

51. — *T.* (*T.*) *obscurefumatus* Surcouf, 1906 : (carte n° 13). Relativement plus rare et apparemment confiné à la forêt et la zone de transition. Connu de : *a*) Cameroun occidental : *Meme* : route de Kumba à Victoria (C.) ; Tinto (probablement Tinta) (O.) ; *Manyu* : Mamfé. *b*) Cameroun oriental : *Mefou* : Ototomo (R., et RICKENBACH), PK5 de route d'Ebolowa (RICKENBACH) ; *Ntem* : Ebolowa (R.) ; *Kribi* : Kribi (R.) ; *Sanaga Maritime* : Edea (R.).

52. — *T.* (*T.*) *sufis* Jaennicke, 1867 : (carte n° 11). *Logone et Chari* : Fort Foureau (R.).

53. — *T.* (*T.*) *pertinens* Austen, 1912 : (carte n° 11). *Bénoué :* Garoua (R.).

54. — *T.* (*T.*) *leucostomus* Loew, 1858 : (carte n° 11). *Diamaré* : Maroua (R.).

55. — *T.* (*T.*) *gratus* Loew, 1858 : (carte n° 11) : *Bénoué* : Garoua (R.), Camp des Hippos, riv. Faro (MOUCHET) ; *Logone et Chari :* Fort Foureau (MOUCHET).

56. — *T.* (*T.*) *triquetornatus* Carter, 1915 : (Carte n° 12). Un synonyme de cette espèce (*T. tetraleucus* Speiser, 1915) a été décrit du fleuve Nyong. *a*) Cameroun occidental : *Meme* : bac de Ngusi (C.). *b*) Cameroun oriental : *Mefou* : Ototomo (RICKENBACH) ; *Nyong et Soo* : Ebogo, où il semble abondant (GARIOU, MOUCHET) ; *Kadei :* Batouri (R.).

57. — *T.* (*T.*) *argenteus* Surcouf, 1907 : (carte n° 12). OLDROYD (1954) distingue trois « formes » : *argenteus, wellmanii* et *williamsii,* la seconde et la troisième morphologiquement très proches, et admet que de nombreux intermédiaires sont connus. Selon lui, *argenteus* et *williamsii* auraient la même distribution occidentale, *wellmanii* étant confiné au sud et au sud-ouest de la forêt congolaise. Si l'identité de certains spécimens ne nous a pas paru douteuse, nous devons dire que ce n'est pas le cas général; en particulier un certain nombre d'exemplaires d'Ebogo et un de Salakounou montraient complètement ou en partie les caractères donnés pour *wellmanii.* Dans ce qui suit, la lettre *a* indiquera la forme *argenteus,* la lettre *w,* les autres. *a*) Cameroun occidental : *Fako, w,* (C.) ; *Meme* : Kumba, *w,* (C.) et région de Kumba, *a,* (GERMAIN, MOUCHET) ; *Manyu,* Tinta, *a,* (O.). *b*) Cameroun oriental : *Mefou* : Ototomo, *a,* (R.), Ototomo, *w,* (RICKENBACH), Nkolbisson, *w,* (R.) ; *Lekie* : Okola et Mvaa, *a,* (R.), Evodoula et Etok, *w,* (R.) ; *Nyong et Soo* : Ebogo, *a w,* (GARIOU, MOUCHET) ; *Dja et Lobo* : Sangmelima, *a,* (R.) ; *Kribi* : Kribi, *a,* (R.) ; *Sanaga maritime* : PK 120 sur route d'Edea, *a,* (RICKENBACH) ; *Mbam* : Salakounou, Ntui *a,* (HAMON) ; *Lom et Djerem* : Bertoua, *a,* (MOUCHET) ; *Ntem* : Ambam.

58. — *T.* (*T.*) *variabilis* Loew, 1858 : (carte n° 12). Inconnu du Cameroun occidental, assez fréquent en forêt, zone post-forestière et jusqu'en savane sèche au Cameroun oriental : *Mefou* : Yaoundé (MOUCHET), Ototomo (RICKENBACH) ; *Lekie* : Olama s. pr. d'Okola (R.) ; *Nyong et Mfoumou* : Akonolinga (R.) ; *Ht Nyong* : Doumé (R.) ; *Lom et Djerem* : Bertoua (R., MOUCHET) ; *Kadei* : Batouri (R.) ; *Diamaré* : Maroua (R.).

59. — *T.* (*T.*) *insignis,* ssp. *neavei* Austen, 1912 (carte n° 13) : *Kadei* Batouri (GARIOU, MOUCHET), assez fréquent apparemment dans cette région.

60. — *T.* (*T.*) *canus* Karsch, 1879 (carte n° 14) : inconnu du Cameroun occidental. Cameroun oriental : *Mefou* : Yaoundé (R., MOUHET) ; *Lekie* : Etok, le soir à la lumière (B.) ; *Nyong et Soo* : Ebogo (BAILLY-CHOUMARA) ; *Ht Nyong* : Doumé, Messamena (R.) ; *Ntem* : Ambam (R., MOUCHET), Ebolowa (R.) ; *Nyong et Kelle* : Eseka (R.) ; *Lom et Djerem* : Bertoua (R., MOUCHET) ; *Kadei* : Batouri et Mindourou (GARIOU, MOUCHET). En outre, RAGEAU *et coll.* (*op. cit.*) rapportent avoir identifié un spécimen envoyé par le poste médical de Maroua. Une telle localisation demanderait à être confirmée car elle se trouve très loin de la zone d'extension admise pour *T. canus* par les auteurs; cette espèce est normalement limitée à la forêt et à la zone post-forestière.

?. — *T.* (*T.*) *fulvicapillus* Carter, 1912 : rapporté par OLDROYD (1954) du Cameroun, mais en réalité la localité qu'il indique se trouve au Congo (Brazzaville) comme le font remarquer RAGEAU *et coll.* (*op. cit.*). Nous ne le laissons donc pas sur la liste.

61. — *T.* (*T.*) *rageaui* Oldroyd, 1954 (carte n° 14) : Cameroun oriental : *Mefou :* Ototomo (RICKENBACH) ; *Lekie* : Mvaa, Evodoula et Okola (R.) ; *Kribi* : Efoulan (O.), Kribi (VILLIERS réc. ; Ovazza dét. au Museum de Paris) *Wouri :* Douala (coll. Museum de Paris, OVAZZA dét.).

62. — *T.* (*T.*) *pluto* Walker, 1848 (carte n° 14) : *Manyu :* Mamfé (O.).

63. — *T.* (*T.*) *xanthomelas* Austen, 1912 : (carte n° 14). La distribution de *pluto* et de *xanthomelas* selon la littérature rappelle un peu celle que BEQUAERT (1930) attribuait aux deux formes de *marmorosus*. Tout en signalant qu'il connaissait des spécimens de *xanthomelas* provenant de régions où l'on s'attendrait à trouver *pluto* (Sénégal, Oubangui), OLDROYD (1954) se demandait s'il ne s'agissait pas de deux sous-espèces, la première du bassin du Congo et de ses abords, la seconde occidentale. *T. xanthomelas* n'a jamais été recapturé au Sénégal; l'exemplaire cité par OLDROYD était étiqueté Nianing, Sénégal; s'agirait-il d'une erreur d'étiquetage ? Quoi qu'il en soit, tous les exemplaires que nous avons vus de Côte d'Ivoire, de Guinée et de Haute-Volta sont des *T. pluto*. Par contre, les deux espèces se rencontrent au Cameroun et en R.C.A. (ceci est en particulier signalé par TAUFFLIEB et FINELLE, *op. cit.*). Nous avons pu nous-mêmes examiner de nombreux exemplaires de la R.C.A. Comme le disent les deux auteurs que nous venons de citer, il n'existe jamais, ni chez le mâle ni chez la femelle, d'hybrides ou d'intermédiaires, même là où les deux espèces se rencontrent ensemble. Contrairement à ces deux auteurs et à OLDROYD, ceci nous amène à considérer qu'il s'agit bien de deux espèces et non de deux sous-espèces. *T. xanthomelas* a été trouvé dans la *Bénoué*, au Camp Coron, riv. Faro (MOUCHET).

64. — *T.* (*T.*) *biguttatus* Wiedemann, 1830 (carte n° 14) : *Lekie :* Evodoula (en clairière) (R.) ; *Lom et Djerem :* Bertoua (R.) ; *Nkam :* Yabassi (R.) ; *Bénoué :* Garoua (R.) ; *Diamaré :* Maroua (R. MOUCHET) ; *Logone et Chari :* Fort Foureau (MOUCHET). Cette espèce de savane semble pénétrer en certains points la forêt, peut-être là où existent des clairières.

65. — *T.* (*T.*) *aeneus* Surcouf, 1907 (carte n° 15) : a été décrit des environs de Kumba, et est aussi connu au Cameroun occidental de Gwofon (*Momo*) (C.). Cameroun oriental : *Lekie* : Etok, Evodoula et Mvaa (R.) ; *Nyong et Soo* : Ebogo (RICKENBACH).

66. — *T.* (*T.*) *ruficrus* Palisot de Beauvois, 1807 (carte n° 15) : est connue de toute la région forestière et signalée par les auteurs du : *Manyu, Lekie, Mefou, Nyong et Mfoumou, Hte Sanaga, Ht Nyong, Mbam, Wouri, Lom et Djerem, Kadei, Nkam, Bamoun.* RAGEAU *et coll.* le signalaient de Foumbam alors que GARIOU le trouvait à Magba, dans le massif forestier de la vallée du Mbam : cette dernière localité confirme le caractère forestier de l'espèce.

67. — *T.* (*T.*) *donaldsoni* Carter, 1912 (carte n° 15) : *Nyong et Kelle :* Eseka (R.).

68. — *T.* (*T.*) *scholae* Oldroyd, 1954 (carte n° 15) : la série-type provient de Kumba. *b*) Cameroun oriental : *Lekie* : Evodoula (R.) ; *Nyong et Soo* : Ebogo (MOUCHET) ; *Kadei* : Batouri (R.).

69. — *T.* (*T.*) *par* Walker, 1854 : (carte n° 15). *a*) Cameroun occidental : *Manyu*: Mamfe (C.). *b*) Cameroun oriental : *Nyong et Mfoumou* : Ayos (B.) ; *Diamaré* : Maroua (R.) ; *Logone et Chari :* Fort Foureau (R.). Cette espèce est savanicole et pénètre en forêt dans les zones déboisées.

70. — *T.* (*T.*) *zoulouensis*, ssp. *obscurior* Ricardo, 1908 (carte n° 15) : Nous avons éprouvé quelques difficultés à distinguer cette espèce de *T. lubutuensis* Bequaert. OLDROYD (1954, p. 252) signale que la série-type de *lubutuensis* comprend en réalité deux espèces, le vrai *lubutuensis* et *T. thoracinus*. En même temps, il souligne la forte ressemblance entre *lubutuensis* et *zoulouensis obscurior*, la différence la plus nette à son avis étant la coloration noire des fémurs chez le second. Mais une autre difficulté nous est apparue : les exemplaires de *zoulouensis obscurior* déterminés par OLDROYD montrent des antennes différentes de celles du dessin présenté par cet auteur pour *zoulouensis* dans sa monographie (*op. cit.* 1954, fig. 176) ; comme le montre notre dessin (fig. 1) elles

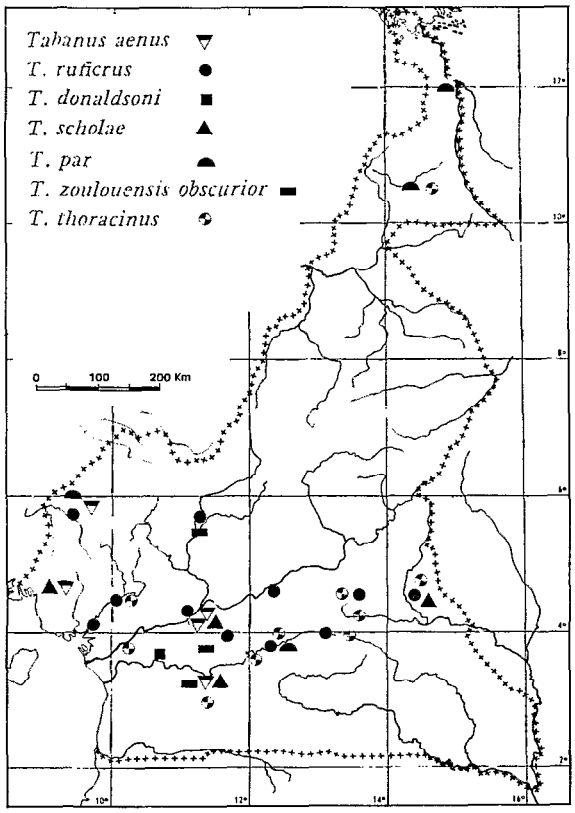

15

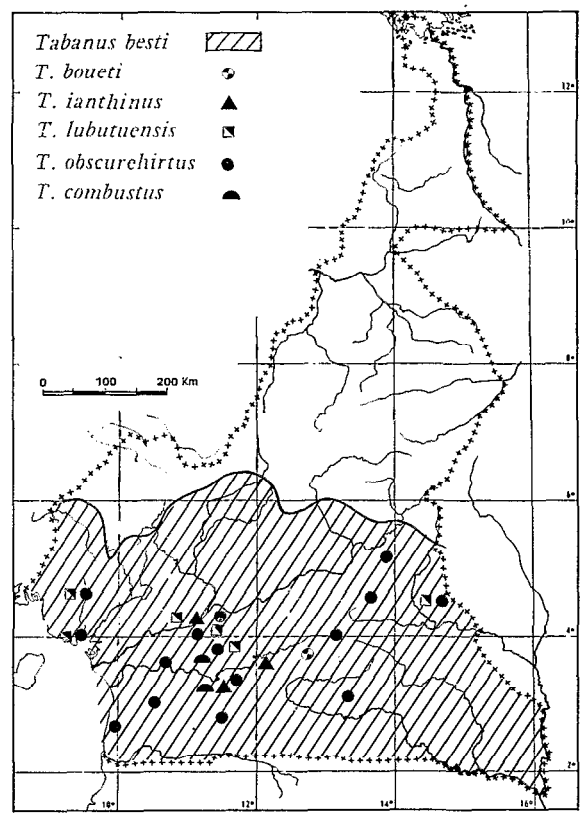

16

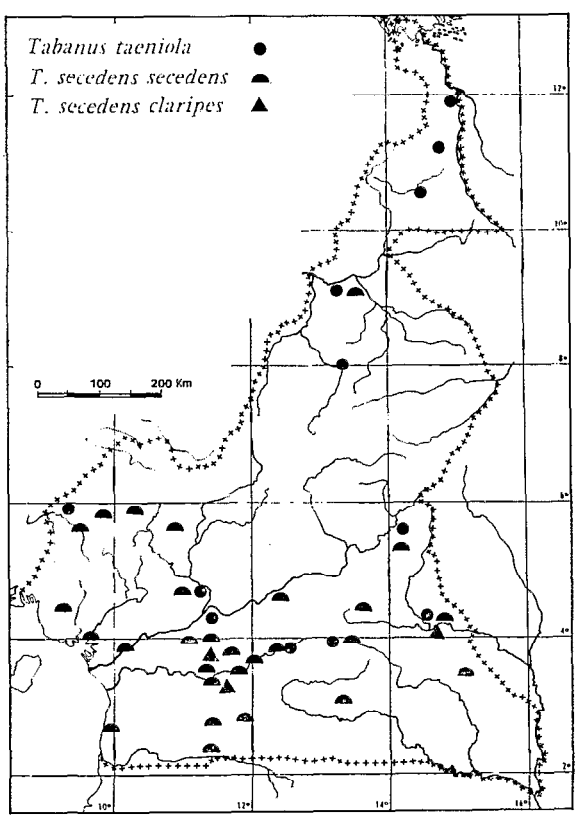

17

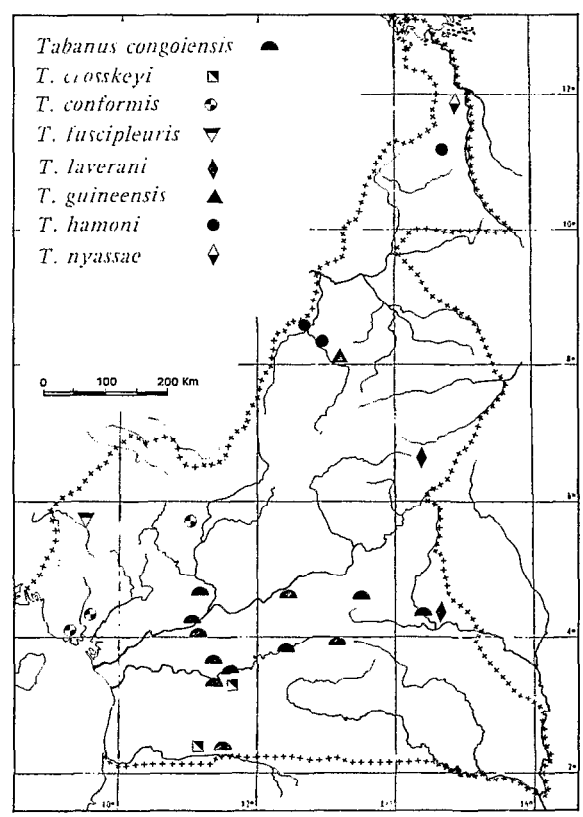

18

CARTES 15 à 18. — Répartition des Tabanides

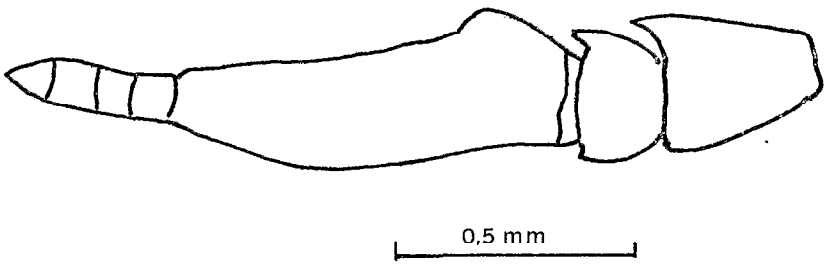

FIG. 1. — Antenne de *T. zoulouensis obscurior*

sont plus étroites et en réalité plus proches, mais non identiques, de celles de *lubutuensis*. Les caractères distinctifs que nous avons utilisés sont les suivants : taille généralement plus petite, abdomen plus cylindrique, aspect plus grêle que *lubutuensis*, fémurs noirs, dent supérieure du troisième article antennaire moins prononcée. N'est connu que du Cameroun oriental : *Mefou* : Ototomo (RICKENBACH) ; *Nyong et Soo* : Ebogo (GARIOU) · *Bamoun* : Magba (GARIOU).

71. — *T.* (*T.*) *thoracinus* Palisot de Beauvois, (1807) (carte n° 15) : non connu du Cameroun occidental. Au Cameroun oriental semble pouvoir être rencontré dans toutes les zones géographiques; signalé par les auteurs des départements suivants : *Mefou, Nyong et Mfoumou, Ht Nyong, Sanaga maritime, Lom et Djerem, Kadei, Nkam, Diamaré.* Les récoltes récentes ajoutent quelques localités de plus dans ces départements ainsi que : *Nyong et Soo* : Ebogo (BAILLY-CHOUMARA).

72. — *T.* (*T.*) *boueti* Surcouf, 1907 (carte n° 16) : *Haut Nyong :* Messamena (B.).

73. — *T.* (*T.*) *besti* Surcouf, 1907 (carte n° 16) : comme le dit OLDROYD (1954) dans toute la partie occidentale de son aire de répartition, cette espèce revêt deux aspects : la forme *besti* et la forme *arbucklei*. Cette situation se retrouve au Cameroun. Dans ce pays comme en Côte d'Ivoire nous avons trouvé les deux formes avec la même fréquence, aux mêmes saisons, et dans les mêmes biotopes. Lorsque les récoltes sont abondantes on trouve de nombreux spécimens présentant un mélange de caractères des deux formes. Nous ne pensons donc pas que l'on peut pour l'instant reconnaître là deux sous-espèces. *a*) Cameroun occidental : *Meme* : Kumba (GERMAIN) ; *Manyu* : Tinta (O.) ; *Momo :* Gwofon (C.). *b*) Cameroun oriental : *Mefou :* Nsimalen (R.), Biyang (RICKENBACH, GARIOU), Ototomo (RICKENBACH) ; *Lekie* : Mvaa, Okola, Evodoula (R.), Minvoro (RAGEAU réc., col. IP.) ; *Nyong et Soo* : Ebogo (RICKENBACH) ; *Nyong et Mfoumou* : Ekoundou (B.), Ayos (MOUCHET) ; *Ht Nyong* : Messamena (B.), Doumé (R.) ; *Dja et lobo* : Sangmelima (R.) ; *Kribi :* Kribi (R.) ; *Mbam :* Kikote (R.). *Kadei :* Batouri (R., GARIOU) ; *Lom et Djerem* : Bertoua (R.) ; *Bamoun :* Foumbam (BAILLY-CHOUMARA).

74. — *T.* (*T.*) *ianthinus* Surcouf, 1907 (carte n° 16) : au Cameroun oriental : *Nyong et Soo :* Ebogo (GARIOU) ; *Nyong et Mfoumou :* Akonolinga (R.) ; *Mbam :* Kikote (R.).

75. — *T.* (*T.*) *lubutuensis* Bequaert, 1930 (carte n° 16) : signalé par les auteurs de : *Fako, Meme, Mefou, Lekie, Mbam* et *Kadei*. N'a pas été récolté depuis.

76. — *T.* (*T.*) *obscurehirtus* Ricardo, 1908 (carte n° 16) : très répandu dans toute la zone de forêt. Les auteurs le signalent de : *Meme, Fako, Mefou, Lekie, Ht Nyong, Ntem, Kribi, Lom et Djerem, Kadei*; les récoltes récentes montrent qu'on le rencontre sur toute l'étendue du *Mefou* et aussi dans le *Nyong et Soo :* Ebogo (GARIOU, BAILLY-CHOUMARA) où il fut fréquemment pris dans des cases expérimentales d'étude des Anophèles, et dans le *Nyong et Kelle :* Eseka (RICKENBACH).

77. — *T.* (*T.*) *combustus* Bigot, 1891 (carte n° 16) : cette espèce n'est connue d'OLDROYD que des forêts de Côte d'Ivoire et du Ghana. Jusqu'à une période récente, elle n'avait pas été signalée du Cameroun. Elle n'a encore été trouvée que dans la partie

centrale de la forêt, où elle ne semble pas rare cependant : *Mefou* : Biyang (GARIOU, RICKENBACH), Ototomo (RICKENBACH), Ofoumselek (RICKENBACH) ; *Nyong et Soo :* Ebogo (RICKENBACH), Mbalmayo (BAILLY-CHOUMARA).

78. — *T.* (*T.*) *secedens* ssp. *secedens* Walker, 1854 (carte n° 17) : OVAZZA, RICKENBACH et HAMON (1956) ont tenté d'établir une distinction entre les quatre formes connues de cette espèce grâce aux caractères des terminalia femelles; ils considéraient à l'époque ces formes comme des sous-espèces. Trois d'entre elles ont été retrouvées au Cameroun : *secedens, regnaulti* et *claripes*. Les deux premières formes semblent exister dans les mêmes biotopes et aux mêmes saisons; tout au plus peut-on dire qu'au Cameroun la seule capture connue en savane se rapporte à *secedens* s. str. Nous avons trouvé dans les récoltes examinées de nombreux exemplaires présentant des caractères intermédiaires entre *secedens* et *regnaulti*. La situation nous paraît donc comparable à celle existant entre *T. besti besti* et *T. besti arbucklei* et, comme dans ce cas, nous pensons qu'il vaut mieux pour l'instant ne pas chercher à établir la distinction entre ces deux « formes ». La quatrième forme, *T. s. kingsleyi* est normalement limitée à la savane guinéenne ; il n'est pas connu du Cameroun. *T. s. secedens* est connu de toute la zone forestière et post-forestière et a été signalé par les auteurs des départements suivants : *Mefou, Lekie, Nyong et Soo, Nyong et Mfoumou, Hte Sanaga, Boumba Ngoko, Ht Nyong, Dja et Lobo, Ntem, Kribi, Sanaga Maritime, Wouri, Mbam, Lom et Djerem, Kadei, Bamoun, Bénoué* au Cameroun oriental, *Meme, Manyu* et *Momo*, au Cameroun occidental. Les récoltes récentes ont simplement augmenté le nombre de points de capture, particulièrement dans le *Méfou* et le *Lekie*.

78 *bis*. — *T. s. claripes* Ricardo, 1908 (carte n° 17) : Sous-espèce de grande taille apparemment liée à la forêt dense ; le recul de celle-ci peut expliquer sa rareté actuelle ; *Mefou :* Biyang (RICKENBACH), Yaoundé (MOUCHET) *Nyong et Soo :* Ebogo (GARIOU) ; *Kadei :* « Batouri district », *in* OLDROYD, d'après une capture de MERFIELD. Il serait intéressant de connaître le lieu exact de récolte, ce département s'étendant à la fois sur la forêt et la zone de transition.

79. — *T.* (*T.*) *congoiensis* Ricardo, 1908 (carte n° 18) : est assez répandu dans toute la forêt du Cameroun oriental et avait déjà été signalé de : *Lekie, Nyong et Soo, Nyong et Mfoumou, Hte Sanaga, Ht Nyong, Ntem, Mbam, Kadei;* les récoltes nouvelles ajoutent quelques localités dans ces départements et le montrent aussi présent dans : le *Mefou :* Biyang, PK5 route d'Ebolowa, Ototomo (RICKENBACH) ; *Lom et Djerem :* Bertoua (MOUCHET).

80. — *T.* (*T.*) *crosskeyi* Tendeiro, 1964 (carte n° 18) : récemment décrit de Guinée Bissao ; une série de femelles capturées en zone forestière au Cameroun répond à la description de l'auteur. Nous avons pu comparer nos exemplaires avec le type que nous a communiqué le Dr. TENDEIRO. Dans sa description (p. 74) il est écrit que les annuli sont plus courts que le troisième article antennaire; ceci ne correspond ni au dessin original ni aux exemplaires ; nous pensons qu'il s'agit là d'une erreur d'impression. La grande distance séparant le Cameroun de la Guinée ne nous semble pas s'opposer à cette détermination, les biotopes étant de même type dans les deux cas. Cameroun oriental : *Nyong et Soo :* Ebogo (4 femelles, 31.3.61 et 11.3.60, MOUCHET), Ekombitié, entre Ebogo et Mbalmayo (1 femelle sans date) ; *Ntem :* Ambam (6.9.56, MOUCHET).

81. — *T.* (*T.*) *conformis* Walker, 1848 (carte n° 18) : *a*) Cameroun occidental *Fako :* pentes du Mt Cameroun (O.). *b*) Cameroun oriental : *Mungo :* sur le fleuve (R.) ; *Bamoun :* Foumbam (R.).

82. — *T.* (*T.*) *fuscipleuris* Oldroyd, 1954 (carte n° 18) : Mamu (C.) qui est peut-être Manyu dans le département du même nom.

83. — *T.* (*T.*) *taeniola* Palisot de Beauvois, 1807 (carte n° 17) : existe dans tout le Cameroun mais, comme en d'autres parties d'Afrique, est plus abondant en savane. *a*) Cameroun occidental : *Manyu* (C.). *b*) Cameroun oriental : *Lekie :* Nachtigal (R.) ; *Nyong et Mfoumou :* Ayos (B.) ; *Ht Nyong :* Abong Mbang (R.) ; *Mbam :* Bafia (R.) ; *Lom et Djerem :* Bétaré Oya (R.) ; *Kadei :* Batouri ; *Bénoué :* Garoua (R.), Camp Coron

(MOUCHET) ; *Diamaré :* Maroua (R., MOUCHET) ; *Logone et Chari :* Fort Foureau (R., MOUCHET), Waza (MOUCHET).

84. — *T.* (*T.*) *laverani* Surcouf, 1907 (carte n° 18) : Kadei : Batouri (R.), *Adamoua :* Meiganga (R.). L'espèce semble peu fréquente, mais sa localisation en zone de savane guinéenne correspond à ce qui a été trouvé ailleurs en Afrique.

85. — *T.* (*T.*) *guineensis* Wiedemann, 1824 (= *T. subangustus* Ric., 1908, selon la synonymie établie par CROSSKEY, 1961) (carte n° 18) : *Bénoué :* Camp Coron (GERMAIN, MOUCHET).

86. — *T.* (*T.*) *hamoni* Ovazza et Valade, 1958 (carte n° 18) : cette espèce fut décrite de Haute Volta et de Nigeria; les collections que nous avons pu voir montrent qu'elle est beaucoup plus fréquente au Cameroun et en R.C.A. *Bénoué :* Camp des Hippos, Tchamba (MOUCHET) ; *Logone et Chari* : Waza (MOUCHET).

87. — *T.* (*T.*)*nyassae* Ricardo, 1900 (carte n° 18) : *Logone et Chari :* Fort Foureau (MOUCHET).

?. — *T.* (*T.*) *ustus* Walker, 1850 : signalé par BRYGOO (*op. cit.*) de la région d'Ayos; l'auteur ajoute que les femelles qu'il a récoltées répondent plutôt à la description « de la variété *disjunctus* de Ricardo qu'au type de Walker » (p. 123). Selon OLDROYD (1954), *T. ustus* est connu depuis le Natal jusqu'au sud du Soudan et aussi le long du bassin du Congo jusqu'à l'embouchure de ce fleuve et au Mayombe. Il ne serait donc pas impossible qu'il existe au Cameroun. Il n'en est pas moins étonnant qu'une espèce signalée comme fréquente à Ayos en 1950 n'ait jamais été retrouvée par la suite.

Nous ne citerons que pour mémoire *T. latus* K., inconnu d'OLDROYD, et dont nous n'avons pu trouver la description. Il a été signalé de Lomié et Doumé dans le *Haut Nyong* par ZIEMANN (1911) mais ignorant de quelle espèce il s'agit réellement, nous pensons qu'on doit le considérer comme *nomen nudum.*

3. RÉPARTITION DE LA FAUNE DES TABANIDAE SELON LES ZONES BIOGÉOGRAPHIQUES ET SELON LES SAISONS. RELATIONS DE CETTE FAUNE AVEC CELLE DU RESTE DE L'AFRIQUE

Pour les raisons indiquées au début du chapitre précédent, il est à l'heure actuelle très difficile de se faire une idée sur la répartition des Tabanides et de leur cycle annuel au Cameroun. Ce que nous présentons ici ne peut donc être qu'une approche.

3.1. Répartition par zone bioclimatique.

3.1.1. ESPÈCES DE FORÊT ET DES RELIQUES FORESTIÈRES DE LA ZONE DE TRANSITION.

Ainsi qu'il a été dit dans l'introduction, la forêt est la partie du pays la mieux prospectée. Il est donc normal que ce soit celle dont provienne la plus grande partie des Tabanides, 62 espèces ont été récoltées dans la forêt ou les parties boisées de la zone de transition. Certains comme les 3 *Chrysops, C. griseicollis, C. maximus* et *C. centurionis,* n'ont fait l'objet que d'un petit nombre de captures mais leur écologie prouve qu'il s'agit d'insectes acrodendrophiles de la grande forêt ou de ses reliques.

Deux espèces pourraient être prises pour des ubiquistes acceptant des conditions très variées : *H. griseicoxa* et *T. canus,* car signalées également des savanes du nord (1 specimen dans chaque cas). Pour l'une comme pour l'autre, ce sont les seuls cas dans la littérature où elles soient signalées hors de forêt. Comme il s'agit d'envois de postes médicaux, une erreur d'étiquetage n'est pas à exclure. Nous ne pensons pas que ces données exceptionnelles justifient une extension aussi anormale de leur répartition.

Parmi les récoltes faites en forêt, un certain nombre concerne cependant des Tabanides ubiquistes et qui se comportent comme tels au Cameroun. Ce sont : *H. strigipenne, A. fasciata fasciata, T. variabilis, thoracinus* et *secedens secedens. A. fasciata et T. secedens secedens* cependant, ne dépassent pas vers le nord les limites des grandes forêts-galerie, autrement dit la savane guinéenne. Le specimen de *fasciata* provenant de savane sèche a de grandes chances, comme nous l'avons déjà dit, d'appartenir à la ssp. *nilotica. T. thoracinus, variabilis* et *H. strigipenne* sont réellement ubiquistes mais leur limite nord ne dépasse cependant pas la zone soudano-sahélienne. Une autre espèce est connue ailleurs en Afrique comme ubiquiste, *C. longicornis*. Le fait qu'on ne la trouve au Cameroun que dans la mangrove est très probablement dû à une prospection insuffisante du Cameroun moyen et septentrional.

T. pluto et *xanthomelas* posent un autre problème. Tous deux ont été signalés en savane en R.C.A. par TAUFFLIEB et FINELLE (*op. cit.*). En Afrique de l'ouest, *T. pluto* se rencontre bien en Haute-Volta mais uniquement dans des forêts reliques. Au Cameroun, l'unique capture de cette espèce ne permet pas de savoir s'il s'agit de forêt ou de zone de transition mais *xanthomelas* a été capturé en savane. Dans l'état actuel, nous pensons prudent de les classer parmi les espèces qui dépassent la forêt et atteignent au moins la savane soudanienne.

Enfin, quatre espèces nous semblent devoir être totalement exclues des espèces forestières : *H. partifascia* dont la récolte la plus au sud semble bien être dans une région de clairière et dont les autres sont en savane guinéenne ; *T. biguttatus, T. par* et *T. taeniola* sont tous trois franchement savanicoles et atteignent les savanes sèches où ils sont abondants. Quoiqu'assez adaptables à l'environnement il semble bien qu'ils ne pénètrent les départements méridionaux qu'à la faveur du déboisement tout comme en Côte d'Ivoire.

La liste des espèces forestières s'établit comme suit : *Ph. semilivida, rodhaini, gravoti ; C. griseicollis, maximus, centurionis dimidiata, silacea, langi, funebris ; S. gromieri ; Th. nigripennis ; H. praestabilis et rodhaini ; T. stimulans, schoutedeni* et *oldroydi ; Th. akwa ; M. apiformis, cincta ; H. griseicoxa, ciliatipes, crewei, barombi, guineensis, ochracea* et *heptagramma ; A. fasciata fasciata* * ; *E. maculatissima irrorata ; T. severini, billingtoni, marmorosus, obscurefumatus, triquetornatus, argenteus, canus, rageaui, aeneus, ruficrus, donaldsoni, scholae, zoulouensis obscurior, boueti, besti, ianthinus, lubutuensis, obscurehirtus, combustus, secerdens claripes, congoiensis, crosskeyi, conformis.* Soit en tout 50 espèces et la sous-espèce *claripes* de *secedens.*

3.1.2. ESPÈCES DE SAVANE.

Trente-deux espèces ont été signalées de savane au Cameroun. Ce nombre limité ne traduit certainement pas une pauvreté relative mais plutôt le fait que cette partie du pays a été beaucoup moins prospectée. Les données sont encore insuffisantes pour séparer les Tabanides limités aux savanes sèches de ceux peuplant le sud de la savane soudanienne et la savane guinéenne d'autant qu'au Cameroun cette dernière est modifiée par l'altitude. Dans la liste des espèces de cette zone, on retrouve les ubiquistes signalés au paragraphe précédent, c'est-à-dire : *H. strigipenne, C. longicornis, T. variabilis, T. thoracinus, T. secedens secedens,* ainsi que *T. pluto* et *T. xanthomelas.* Sauf *H. strigipenne,* aucune de ces espèces ne semble dépasser au nord la savane sahélo-soudanienne. *C. zahrai* a été trouvé dans l'Adamaoua mais une partie de ce département peut être considérée comme appartenant à la savane guinéenne. Il y a été capturé entre 1 300 et 1 500 m d'altitude et nous pensons qu'il s'agit d'une extension de son véritable habitat qui est la montagne.

La liste des espèces savanicoles s'établit finalement ainsi : *H. versicolor; inornata, partifascia, abyssinica, patellicorne, lacessens ; A. fasciata nilotica* **, *latipes,*

---

* Si l'on tient compte de la répartition en Afrique de l'Ouest et si la ssp. trouvée à Fort Foureau n'est pas *nilotica.*

** Identification la plus probable du spécimen de Fort Foureau à notre avis.

agrestis, fuscipes, albipalpus ; T. sufis, petinens, leucostomus, gratus, insignis neavei, biguttatus, par, taeniola, laverani, guineensis, hamoni, nyassae. Soit 22 espèces et la sous-espèce *nilotica* de *A. fasciata.*

H. versicolor est mal connu au Cameroun et n'a été trouvé qu'en savane sèche. Son extension est beaucoup plus grande en Afrique de l'Ouest où il atteint la Côte d'Ivoire. Plus rare que *H. strigipenne* et moins connu, il est possible qu'il soit en réalité ubiquiste. *H. inornata, partifascia* et *T. insignis neavi* sont limités aux savanes post-forestières. Il est plus difficile de préciser l'extension des autres espèces. *H. abyssinica, patellicorne* et *lacessens,* ainsi que *A. fasciata nilotica, T. gratus, biguttatus, par* et *taeniola* couvrent toutes les savanes, des plus sèches à la limite nord de la forêt en Afrique occidentale, et il est vraisemblable qu'il en est ainsi au Cameroun. Les trois *Atylotus, T. sufis, leucostomus* semblent limités à la zone sahélienne et soudano-sahélienne. Par contre *A. latipes, T. pertinens, laverani, guineensis, hamoni* et *nyassae* sont plutôt fréquents en savane guinéenne et dans la partie méridionale de la savane soudanienne. Les rares captures du Cameroun semblent indiquer que *T. laverani* préfère un habitat plus humide que *T. guineensis* ce qui correspond aux données d'Afrique de l'ouest.

3.1.3. Faune de montagne.

Elle est encore très mal connue. Qui plus est, les récoltes anciennes indiquent parfois seulement Bamenda ou Mamfé ce qui peut indiquer aussi bien de la forêt, de la savane post-forestière que de la montagne. A l'heure actuelle quatre espèces seulement et une « forme » ou sous-espèce semblent limitées aux régions d'altitude au Cameroun. Ce sont : *C. zahrai,* la forme « Bombe » de *C. dimidiata, H. germaini, dukei* et *okui,* Toutes sont de découverte récente. La forme « Bombe », *H. germaini* et *H. okui* ne sont connus que des forêts d'altitude. *C. zahrai* et *H. dukei* semblent capables de vivre dans les steppes des hauteurs, ou au moins d'y venir pour piquer.

Des Tabanides non confinés aux zones d'altitude ont aussi été trouvés dans les montagnes camerounaises. Certains sont des espèces de forêt comme *C. centurionis* trouvé à 1 100 m d'altitude en forêt de Ndop (Duke in O.) et *T. conformis* capturé à Foumbam (R.) et sur les pentes du Mt Cameroun (O.). Il est probable qu'ils sont moins sensibles à la température qu'au degré hygrométrique et à l'intensité lumineuse. Pour d'autres, les données dont nous disposons ne nous permettent pas de savoir si la récolte a été faite en forêt ou en savane et à quelle altitude, car la localité précise n'est pas indiquée. Il s'agit de : *H. guineensis* (région de Dschang), *H. lacessens* (Oku), *T. secedens secedens* (Gwofon, Foumbam). Enfin *H. strigipenne* montre son ubiquisme en existant jusqu'en forêt d'Oku, alt. 2 000 m.

3.2. Saisons d'activité.

Les renseignements dont nous disposons sont encore plus réduits que ceux concernant la répartition. L'absence de captures systématiques ne permet pas d'avoir une idée de la fréquence réelle d'une espèce à un moment donné de l'année. Bien souvent il n'est même pas possible de savoir si la présence ou l'absence d'un Tabanide en un certain mois correspond à son cycle réel ou coïncide seulement avec une période où aucune récolte n'a été faite. En ce qui concerne les savanes et les montagnes les prospections ont été trop peu nombreuses pour pouvoir y traiter du cycle saisonnier.

En forêt, les espèces les plus courantes semblent présentes toute l'année. Nous ne pouvons séparer les zones de Douala ou du Cameroun occidental côtier, sans petite saison sèche (cf. Tableau I), du reste de la forêt car les captures ont été peu nombreuses dans les premières. Au Cameroun, *C. silacea* et *C. dimidiata* semblent actifs en toutes saisons. *T. stimulans* ne semble absent qu'en juin et juillet (mais a été trouvé en juillet en Côte d'Ivoire, Doucet, Ovazza et Adam *op. cit.*). *T. billingtoni* n'est signalé ni en

juillet ni en septembre mais l'est en août. *T. marmorosus* n'a pas été rencontré apparemment de fin juin à début octobre, ni *T. obscurefumatus* en août et septembre, ou *T. variabilis* de début juillet à début novembre, *T. obscurehirtus* en août et septembre, *T. secedens* en juillet et août.

Ceci pourrait faire croire que ces Tabanides sont rares pendant la petite saison sèche, alors qu'ils existent pendant la grande, ce qui paraît peu vraisemblable. D'autant plus que pour d'autres espèces : *T. severini, argenteus, variabilis, canus, ruficrus,* les mois où ils ne sont pas signalés sont répartis irrégulièrement dans l'année d'une façon qui ne peut être expliquée par les variations climatiques. Nous pensons que tous sont actifs au long de l'année et que ceci serait montré par des captures systématiques.

H. strigipenne, selon GARIOU, ne serait fréquent en forêt que pendant la saison des pluies; mais un exemplaire d'Akonolinga (coll. I.P.) a été capturé en février. Selon TAUFFLIEB et FINELLE (*op. cit.*), il existe toute l'année en forêt au Gabon, au Congo et en R.C.A. Peut-être est-il plus fréquent pendant les pluies. Toujours selon ces mêmes auteurs, ainsi que selon DOUCET, OVAZZA et ADAM (*op. cit.*), il n'est présent en savane qu'en saison humide; or il est signalé au Cameroun, à Maroua, du mois de mars, fin de saison sèche.

Quant à *H. barombi* il est possible qu'il soit saisonnier, d'avril à décembre et absent pendant les trois mois les plus secs. Il en est peut-être de même pour *E. irrorata.* Nous ne pouvons encore rien dire concernant les autres espèces du Cameroun.

3.3. Relations entre la faune camerounaise et celle des autres régions d'Afrique.

Nous avons vu dans l'introduction que le Cameroun forme charnière entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Sa partie méridionale appartient à la sous-région occidentale, c'est-à-dire au grand bloc forestier ; celui-ci longe les côtes ouest-africaines, où il est fortement morcelé, couvre le sud du Cameroun, le Gabon, la plus grande partie du bassin congolais, et se prolonge en une série de petites forêts en Ouganda, au Kenya, au Soudan méridional d'une part, en Angola de l'autre. A ce morcellement de la forêt correspond apparemment une spéciation et certaines espèces n'existent que dans une partie de la sous-région occidentale.

Le nord du Cameroun, la savane, entre dans la sous-région orientale. La faune des Tabanides de cette sous-région semble s'appauvrir d'Est en Ouest, comme d'ailleurs celle des ongulés.

Depuis la parution de la monographie d'OLDROYD (*op. cit.*), plusieurs auteurs ont complété nos connaissances sur la répartition des Tabanides en Afrique. Nous avons en particulier utilisé les renseignements fournis par : T.S. DIAS (1966), DOUCET, OVAZZA et ADAM (1958), ITARD, FINELLE et RICKENBACH (1963), LECLERCQ (1965), MOREL (1961), MOREL et OVAZZA (1963), MORRIS (1963), OVAZZA *et coll.* (1956), OVAZZA, ADAM et BAILLY-CHOUMARA (1959), OVAZZA, RICKENBACH et VALADE (1959), QUELENNEC (1962), TAUFFLIEB et FINELLE (1956), TENDEIRO (*op. cit.*).

Douze espèces ne sont jusqu'à présent connues que du Cameroun. Ce sont d'abord les quatre espèces de montagne : *C. zahrai, H. germaini, dukei, okui ;* elles se rattachent à des groupes connus des régions de montagne d'Afrique orientale. Les huit autres : *Sph. gromieri, Hinea praestabilis, T. oldroydi, H. heptagramma, T. aeneus, donaldsoni, scholae,* sont forestières et connues seulement par un petit nombre d'exemplaires. Il est difficile pour l'instant d'affirmer que leur répartition se limite à ce que nous en savons. *T. rageaui* ne fut par exemple connu que du Cameroun au début. Deux autres espèces n'ont qu'une faible extension : *C. maximus* limité au Cameroun et au Gabon, *H. ochracea* qui existe du Cameroun aux rives de l'embouchure du Congo.

Peu de Tabanides forestiers caractéristiques des forêts de la côte ouest africaine atteignent le Cameroun. Ce sont *T. pluto,* qui n'est pas purement forestier et atteint les

savanes de la R.C.A., *T. combustus* connu par ailleurs de Côte d'Ivoire et du Ghana, *T. crosskeyi* connu aussi de Guinée Bissao.

La forêt camerounaise semble surtout se rattacher au grand bloc congolais. Mais parmi les espèces de ce bloc, certaines ne dépassent pas vers l'ouest le Cameroun, d'autres pénètrent dans le sud du Nigeria, quelques-unes atteignent seulement le Ghana. Comme nous ne connaissons qu'assez mal la faune du Liberia, de la Guinée et des forêts situées encore plus à l'Ouest, nous classerons les espèces qui atteignent la Côte d'Ivoire parmi celles couvrant l'ensemble du bloc forestier. Vers l'Est, beaucoup d'espèces ne semblent pas dépasser le Congo (Kinshasa), quelques-unes atteignent l'Uganda, le Kenya, le sud du Soudan ou l'Angola; nous les signalerons.

Les espèces du bloc forestier congolais qui ne dépassent pas le Cameroun vers l'Ouest sont : *Ph. rodhaini, C. langi, funebris* qui, vers l'Est, est connu jusqu'au sud du Soudan, *Th. nigripennis, T. schoutedeni, H. ciliatipes, H. partifascia* (pénétrant en partie en savane), *H. barombi, T. severini, canus, rageaui, xanthomelas* (en partie savanicole), *ianthinus*. Il faut faire une mention spéciale pour *T. obscurefumatus*. Selon les données d'Oldroyd (1954), cette espèce ne dépasserait pas le Cameroun et son vicariant occidental serait *T. tenuipalpis*. En Côte d'Ivoire, seul ce dernier est connu. Cependant Morris (*op. cit.*) d'une part, Leclerq (*op. cit.*) de l'autre, signalent la présence de *T. obscurefumatus* au Liberia. Ce point demanderait à être éclairci.

Aucun des *Chrysops* des forêts d'Afrique centrale ne semble atteindre les côtes d'Afrique de l'Ouest. Seul *C. silacea* est connu jusqu'au Ghana (mais ni au Togo ni au Dahomey). *C. griseicollis, dimidiata* et *centurionis* ne dépassent pas les forêts du sud du Nigeria.

Tous les autres Tabanides forestiers connus au Cameroun semblent exister dans l'ensemble de la sous-région occidentale. Pourtant, Oldroyd considère que *T. congoiensis* ne dépasse pas le Cameroun vers l'Ouest; il met en doute la mention « Sierra Leone » que rapporte Bequaert (1930) pour cette espèce. Cette donnée de Bequaert semble maintenant plus vraisemblable, car Leclercq, comme Morris, l'ont trouvée au Liberia.

Dans l'ensemble, la faune forestière camerounaise semble donc bien se rattacher plutôt au bloc congolais qu'au bloc guinéen. Nous avons laissé de côté les espèces très ubiquistes, telles que *H. strigipenne, C. longicornis* ou *T. variabilis* par exemple, car elles ne peuvent donner que peu d'indications de faunistique du fait de leur adaptabilité.

En ce qui concerne la savane nos données sont encore réduites. On y trouve évidemment les espèces connues de toute la région éthiopienne telles que *T. taeniola, biguttatus* ou *par*. S'y rencontrent aussi des Tabanides de savane sèche ou de zone subdésertique à répartition très étendue comme *A. agrestis* et *fuscipes, T. sufis, pertinens* et *gratus*. D'autres, qui ont longtemps été considérés comme appartenant à la faune de l'est ou du sud-est de l'Afrique, s'y rencontrent aussi; mais les publications de ces dernières années ont montré qu'elles couvrent en réalité toute la sous-région orientale; ce sont : *H. abyssinica* dont on sait maintenant qu'il atteint la Haute-Volta, *T. laverani, T. nyassae*, ce dernier désormais connu de Haute Volta, du Mali et du Sénégal. Parmi les Tabanides à large répartition en savane *H. patellicorne, A. latipes, T. guineensis* semblent assez curieusement limités au nord de l'Equateur mais traverser l'Afrique de l'Est à l'Ouest. Pour le second d'entre eux, T.S. Dias (*op. cit.*) admet cependant son existence au Mozambique ce qui étendrait son aire à toutes les savanes; cet auteur écrit ne jamais en avoir vu mais se fie à une mention de Seguy. Ajoutons que *latipes* n'est cependant connu ni du Kenya, ni de la Tanzanie. *H. inornata* fréquente les savanes post-forestières mais son aire ne semble aller que des montagnes d'Afrique de l'Est à celles du Cameroun ; il fait ainsi le lien entre *H. germaini* et les autres *Haematopota* de ce groupe. *T. leucostomus*, surtout connu d'Afrique de l'Est, a maintenant été trouvé jusqu'au nord duDahomey. A l'inverse, *A. albipalpus*, seul *Atylotus* dont le centre de répartition semble situé dans les savanes ouest-africaines, atteint le Cameroun et même la R.C.A. Enfin la répartition de *T. hamoni* paraît assez curieuse puisque l'espèce n'est connue que du Tchad à la Haute-Volta.

Manuscrit reçu le 20 novembre 1970.

Bibliographie

Austen (E.E.), 1907. — On some blood-sucking Diptera from the Anglo-Egyptian Sudan collected during the year 1905, with description of new species. *2nd Rep. Wellcome Res. Lab. Khartoum,* 1906, 51-66.

Bequaert (J.), 1930. — Tabanidae, in « The African Republic of Liberia and the Belgian Congo ». *Harvard Univ. Press.,* **2**, 858-971.

Crewe (W.), 1961. — The life history of *Chrysops silacea* Austen, 1907. I. Introduction and outlines of the life-history (with a note on the taxonomic status of *Chrysops dimidiata* and *Ch. silacea* by Oldroyd, H.). *Ann. trop. Med. Parasit.,* **55**, 357-363.

Crosskey (R. W.) & Crosskey (M. E.), 1955. — The horse-flies (Diptera, Tabanidae) of Nigeria and the British Cameroons. *Trans. R. Ent. Soc. London,* **106** (8), 341-374.

Crosskey (R. W.), 1961. — Lectotype designation for *Tabanus guineensis* Wied., 1824 and neotype designation for *Tabanus sugens* Wied. 1828 (Dipt. Tabanidae). *Proc. R. Ent. Soc. London,* sér. B, **30** (5-6), 79-82.

Dias (T. Santos, J.A.), 1966. — Tabanideos (Diptera, Tabanidae) de Moçambique. Contribuçào para o seu conhecipento. Lourenço Marques, XVI + 1285 p.

Doucet (J.), Ovazza (M.) et Adam (J.-P.), 1958. — Tabanides de Côte d'Ivoire. *Ann. Parasitol. hum. comp.,* T. **34** (3), 284-294.

Duke (B.O.L.), 1954. — The transmission of Loiasis in the forest-fringe area of the British Cameroons. *Ann. Trop. Med. Parasit.,* **48** (4), 349-355.

Duke (B.O.L.), 1958. — Studies on the biting habits of *Chrysops*. V : The biting-cycles and infection rates of *C. silacea, C. dimidiata, C. langi,* and *C. centurionis* at canopy level in the rain-forest at Bombe, British Cameroons. *Ann. Trop. Med. Parasit.,* **52** (1), 24-35.

Germain (M.), Grenier (P.) et Mouchet (J.), 1968. — Les simulies du Cameroun occidental. Influence du milieu physique sur leur répartition. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Ent. méd.,* **VI** (2), 167-190.

Guibert (M.), 1937. — Les Glossines du Cameroun. *Bull. Soc. Path. exot.,* **30** (4), 283-286.

Itard (J.), Finelle (P.) et Rickenbach (A.), 1963. — Contribution à l'étude des Tabanides (Diptera) d'Afrique Centrale. Les Tabanides de la République Centrafricaine. *Rev. E.M.V.P.T.,* **16** (2), 159-172.

Jojot (C.), 1921. — Le secteur de prophylaxie de la Maladie du sommeil du Haut-Nyong (Cameroun). *Ann. Med. Pharm. colon. Paris,* **19** (4), 423-442.

Krober (O.), 1927. — Die Chrysopsarten Afrikas. *Z. Jb. Abt. systemat. ökol. Geogr. Tiere,* **53** (1/3), 176-268.

Leclercq (M.), 1965. — *Tabanidae* (Diptera) du Liberia et d'autres pays Africains. *Bull. Inst. agron. Gembloux,* **33** (1), 135-137.

Letouzey (R.), 1960. — Carte phytogéographique du Cameroun. Atlas du Cameroun. *IRCAM,* Yaoundé.

Mackerras (I.M.), 1954. — The classification and distribution of *Tabanidae* (Diptera). *Austral. J. Zool.* **2** (3), 431-454.

Mackerras (I.M.), 1955. — The classification and distribution of *Tabanidae* (Diptera). II. History, Morphology, Classification : subfamily *Pangoniinae. Austral. J. Zool.,* **3** (3), 439-511.

Mackerras (I.M.), 1955. — The classification and distribution of *Tabanidae* (Diptera). III. Subfamily *Scepsidinae* and *Chrysopinae. Austral. J. Zool.* **3** (4), 583-633.

Morel (P.C.), 1961. — Le Parc National du Niokolo-Koba. XXIX. *Diptera Brachycera* (espèces parasites). *I.F.A.N. Dakar,* n° 62.

Morel (P.C.) et Ovazza (M.), 1963. — La réserve naturelle du Mont Nimba. XXIII. *Diptera : Tabanidae* et *Glossinidae. I.F.A.N. Dakar,* n° 66.

MORRIS (K.R.S.), 1963. — A study of African Tabanids made by trapping. *Acta Tropica*, (Bâle), **20**, 16-34.

OLDROYD (H.), 1952. — The Horse-flies of the Ethiopian Region (Diptera : Tabanidae). I. *Haematopota* and *Hippocentrum*. *Brit. Mus.* (*Nat. Hist.*), London, 226 p.

OLDROYD (H.), 1954. — The Horse-Flies of the Ethiopian Region (Diptera : Tabanidae). II. *Tabanus* and related genera. *Brit. Mus.* (*Nat. Hist.*), London, 338 p.

OLDROYD (H.), 1955. — Symposium on Loiasis. II. Some comments on the species of *Chrysops* bred and collected at Kumba, British Cameroons. *Trans. R. Soc. trop. Med. Hyg.*, **49** (2), 111-114.

OLDROYD (H.), 1957. — The Horse-Flies of the Ethiopian Region (Diptera : Tabanidae). III. Subfamilies *Chrysopinae, Scepsidinae* and *Pangoniinae* and a revised classification. *Brit. Mus.* (*Nat. Hist.*), London, 490 p.

OVAZZA (M.) et TAUFFLIEB (R.), 1952. — Tabanides d'A.E.F. *Bull. I.E.C.*, n.s., **4**, 131-141.

OVAZZA (M.), RICKENBACH (A.) et VALADE (M.), 1956. — Essai de séparation des différentes formes de *Tabanus secedens* Walker (Diptera : Tabanidae) par l'étude des terminalia femelles. *Bull. Soc. Path. exot.*, **49** (1), 76-86.

OVAZZA (M.) *et al.*, 1956. — Contribution à l'étude des *Tabanidae* (Diptera) d'Afrique Occidentale française. *Ann. Parasitol. hum. comp.*, **31** (4), 436-448.

OVAZZA (M.), ADAM (J.P.) et BAILLY-CHOUMARA (H.), 1959. — Contribution à l'étude des *Tabanidae* d'Afrique Occidentale française. II. *Tabanidae* de Guinée. *Bull. Soc. Path. exot.*, **52** (3), 366-373.

OVAZZA (M.), RICKENBACH (A.) et VALADE (M.), 1959. — Tabanides de la région de Bobo-Dioulasso (Haute-Volta). Répartition et rythme annuel; quelques notes de systématique. *Bull. Soc. Path. exot.*, **52** (5), 679-698.

OVAZZA (M.) et MOUCHET (J.), 1967. — Tabanides du Cameroun. I. Description d'espèces nouvelles. *Cah. O.R.S.T.O.M.*, sér. Ent. méd., **V** (2), 93-105.

QUELENNEC (G.), 1962. — Tabanides du Dahomey. *Bull. Soc. Path. exot.*, **55** (6), 1180-1196.

RAGEAU (J.), GRENIER (P.) et ADAM (J.P.), 1955. — *Tabanidae* du Cameroun français. *Ann. Parasitol. hum. comp.*, **30** (3), 243-271.

SEGUY (E.), 1946. — Tabanides nouveaux et peu connus d'Afrique. *Tabanus* des groupes *maculatissimus* et *latipes*; description d'un nouveau *Thaumastocera*. *Encyclopédie Ent.*, Diptera, Sér. B, II, **T. X**, 22-26.

SURCOUF (J.) et ROUBAUD (E.), 1908. — Tabanides recueillis au Congo français par la mission d'études de la maladie du sommeil. *Bull. Mus. Hist. Nat. Paris*, **5**, 221-225.

TAUFFLIEB (R.) et FINELLE (P.), 1956. — Etude écologique et biologique des Tabanides d'Afrique Equatoriale française. *Bull. I.E.C.*, **12**, 209-251.

TENDEIRO (J.), 1964. — Nova observaçôes sobre Tabanideos da Guiné portuguesa. *Rev. Estac. ger. Univ. Moçambique*, **1**, 256 p.

WILLIAMS (P.), 1961. — The bionomics of the tabanid fauna of streams in the rainforest of the southern Cameroons. II. The species collected as larvae or pupae at Kumba. *Ann. Trop. Med. Parasit.*, **55** (4), 452-462.

ZIEDEMANN (H.), 1911. — Zur Verbreitung der blutsaugenden Thiere in Kamerun. *Arch. Schiffs. Trop. Hyg.*, **16**, 53-58.